





Le mot du Maire	3
-----------------------	---

Vie Communale

État civil	4
Calendrier des manifestations	5
Informations communales	6
Maison de santé	7
Commission Voirie	9
Commission Communication - animation	9
Comité Consultatif d'Action Sociale	10
Téléthon	10
Comptes administratifs	11
Nos conseillers départementaux	15
Notre députée	16
Vitré communauté	17
Médiathèque La Casalivres	18

Enfance et jeunesse

École Sainte-Anne	19
Relais Petite Enfance	22
Centre de loisirs la Casaloustik	23

Vie Associative

Haute Vilaine Volley-Ball	24
Haute Vilaine Football Club	26
Tennis club Haute-Vilaine et Cantache	27
Les Dem'zells	28
Club de l'Amitié	29
Gemouv 35	30
U.N.C Soldats de France	30
Art floral « Orchidée 35 »	32
Amicale des paletistes	34
Rando Hervéenne	35
Gymnastique Entretien et Loisirs	36
Sapeurs-Pompiers	37
Comité des Fêtes	38
Photo des classes	40
Cérémonie des Vœux	40

Bulletin municipal 2024 • n°38

Dépôt légal en préfecture :
décembre 1989 - n°931.

Rédaction : Mairie de St M'Hervé.

Impression et mise en page :

Imprimerie des Hauts de Vilaine.



Chères Saint-M'Hervéennes, chers Saint-M'Hervéens,

À l'aube de cette nouvelle année, c'est avec une émotion sincère que je m'adresse à vous pour vous présenter mes vœux les plus chaleureux. Que 2025 vous apporte santé, bonheur et réussite dans vos projets personnels et professionnels.

Nous ne pouvons ignorer les défis qui se dressent devant nous. Le monde traverse une période d'instabilité sans précédent, marquée par des tensions géopolitiques et économiques qui affectent chacun d'entre nous. La commune doit, par ailleurs, faire face depuis plusieurs années à une baisse des dotations de l'État, tout en devant assumer davantage de responsabilités et respecter des réglementations de plus en plus exigeantes. Notre commune s'inscrit dans cette réalité. Tout au long de l'année, nous nous sommes donc efforcés d'adapter au mieux notre action sans jamais perdre de vue l'essentiel : Saint-M'Hervé doit rester une commune où il fait bon vivre.

L'année écoulée a été riche en défis et en moments forts pour notre commune. Ensemble, nous avons su faire face aux difficultés avec résilience et solidarité. Je tiens à vous remercier pour votre engagement et votre confiance.

Mais 2024 a aussi été marquée par des instants de joie et de partage. Les manifestations organisées par nos associations ont une fois de plus réchauffé nos cœurs durant toute cette année. Ces moments de convivialité sont le ciment de notre communauté.

Pour 2025, notre priorité reste le bien-être de tous les habitants. Nous poursuivons nos efforts en matière de végétalisation, avec la plantation de nombreux arbres et le fleurissement de notre centre bourg. La construction de notre maison de santé se poursuit pour une ouverture au dernier trimestre 2025. Notre commune commence à enregistrer l'arrivée de nouveaux habitants sur notre ZAC, signe d'un nouveau dynamisme. Nous sommes très heureux d'accueillir ces nouvelles familles. Nous leur souhaitons à toutes une belle construction et installation.

La réfection de notre voirie communale sera une de nos priorités pour cette année 2025.

Nous continuerons également à soutenir nos agriculteurs, commerçants et artisans locaux, piliers de notre économie de proximité.

La jeunesse restera au cœur de nos préoccupations, avec la volonté d'embaucher deux services civiques pour impliquer davantage nos jeunes dans la vie de la commune.

Enfin, nous renforcerons nos actions en faveur de nos aînés, avec la création d'un « agenda des aînés » afin de leurs proposer un panel d'activités et de sorties.

Ces projets, nous les réaliserons ensemble, dans un esprit de dialogue et de concertation, car c'est votre participation active qui fait la richesse de notre commune.

PREVENTION

En France, en Ille-et-Vilaine, sur le pays de Vitry, sur les routes de NOTRE COMMUNE, nous enregistrons une recrudescence d'accidents de la route, je me permets de vous mettre en garde. Nous avons entamé, avec la collaboration des services départementaux, une réflexion sur des aménagements de réduction de vitesse dans le bourg. Mais aucune infrastructure, aussi efficace soit-elle, n'apportera autant de sécurité que notre propre prudence.

Bien sûr, il est grisant d'être au volant de sa voiture, d'appuyer sur la pédale d'accélérateur et de profiter de ce plaisir de la vitesse, de cette liberté de déplacement.

Bien sûr, il est facile d'oublier les restrictions de vitesse quand le matin on essaie de gagner quelques minutes, quand le temps passe vite et qu'il faut se rendre chez la nounou et au travail.

Bien sûr, il est parfois difficile d'être toujours vigilant face à notre vitesse, le soir quand on rentre chez soi, après une longue journée et qu'on est pressé de retrouver les siens.

Autant de bonnes excuses qui n'en sont pas quand on connaît les conséquences de ces actes.

N'oubliez pas les dangers qui peuvent survenir sur la route.

Une erreur de pilotage et un petit écart de trop, une chaussée glissante, un animal en divagation, un SMS au volant, des piétons avec des écouteurs, une inattention mais aussi un problème mécanique,

un pneu qui éclate... La vitesse et l'inattention deviennent alors des facteurs très aggravants des conséquences d'un incident ou d'un accident.

Posez-vous la question à chaque fois que vous mettez la clé de contact, que vous démarrez votre voiture : où sont mes priorités ? Ce plaisir de la vitesse ou ma vie et celles de mes amis ? Ces quelques minutes de retard ou la vie de mes enfants ? Ce laisser-aller ou la vie des autres en face de moi ?

Des limitations de vitesse ont été installées pour la sécurité de chacun parce qu'il y a des dangers et que les conséquences pourraient être catastrophiques pour les familles touchées et pour toute notre commune. Toutes les règles de sécurité sont des garde-fous pour vous protéger de vous-même et des autres. Je vous demande non seulement de les suivre mais d'être acteurs de votre vie et de vos choix et d'être responsables dans vos actes. Alors, je demande à chaque conducteur de respecter ces règles, de respecter les autres et de se protéger lui-même.

Jean Cocteau a écrit dans *La Machine infernale* cette phrase : "L'horreur d'un accident qu'on découvre sur sa route provient de ce qu'il est de la vitesse immobile, un cri changé en silence (et non pas du silence après un cri)."

Je vous en conjure, chers automobilistes, chers motards, ne prenez plus le risque de plonger notre commune dans ce silence.

En ce début d'année, je forme le vœu que notre commune continue d'être un lieu où il fait bon vivre, où chacun trouve sa place et peut s'épanouir. Restons unis, solidaires et confiants en l'avenir.

Bonne et heureuse année 2025 à tous.

Elisabeth Beau



État civil

À l'heure où nous publions, voici les événements advenus en 2024 dans notre commune dont nous avons eu connaissance :

- 10 naissances
- 2 baptêmes civils
- 6 PACS
- 9 mariages
- 12 décès



Bienvenue à ...

- + Maëlys LE GALL 06 février 2024 à RENNES
 - + Jade CHAUVIN 24 février 2024 à VITRÉ
 - + Ariane BOITEL 24 mars 2024 à VITRÉ
 - + Côme HOLDER 15 juin 2024 à SAINT-GRÉGOIRE
 - + Arthur MÉREL 06 septembre 2024 à VITRÉ
 - + Maï-Lee LEGENDRE 27 octobre 2024 à VITRÉ
- + 4 naissances dont les parents n'ont pas souhaité la parution dans le bulletin



Baptême civil

- + Jules BEAUDOUIN 08 juin 2024
- + 1 baptême civil dont les parents n'ont pas souhaité la parution dans le bulletin



Félicitations à ...

- + Célestin HANY et Mélanie BALLUAIS 03 février 2024
 - + Louis DELPHIS et Alicia GUILLOUX 09 mars 2024
 - + Corentin BEAUDOUIN et Margot GRIMOUX 08 juin 2024
 - + Romain MOREL et Solène CORNÉE 18 octobre 2024
- + 2 PACS dont les intéressés n'ont pas souhaité la parution dans le bulletin



Félicitations à ...

- + Michaël BOTTIER et Océane TESSIER 23 mars 2024
 - + Gaël GUILLOIS et Magali VETIER 09 avril 2024
 - + Nicolas SAMSON et Anaïs BOSCHER 18 mai 2024
 - + Matthieu LELIEVRE et Elodie TASSOUT 01 juin 2024
 - + Nicolas GUITTIER et Adeline GARNIEL 29 juin 2024
 - + Matthieu VETIER et Mathilde LE TENOU 06 juillet 2024
 - + Manon GILLET et Justine DARIELLE 06 juillet 2024
 - + Christophe LOUIN et Rose-Marie TRAVERS 26 octobre 2024
- + 1 mariage dont les intéressés n'ont pas souhaité la parution dans le bulletin



Souvenirs de ...

- + Thierry THEVEUX 11 juin 2024 à JUVIGNÉ
- + Marcel CAILLET 25 juin 2024 à VITRÉ
- + Cécile LEBRETON née PORTAIS 29 juin 2024 à ARGENTRÉ-DU-PLESSIS
- + Ophélie CHAPRON 12 juillet 2024 à SAINT-M'HERVÉ
- + Jamie-Lee PURLAND 12 juillet 2024 à SAINT-M'HERVÉ
- + Patrick GARRAULT 20 juillet 2024 à FOGÈRES
- + Bernard POSSON 24 juillet 2024 à VITRÉ
- + Christiane FESSELIER 20 août 2024 à FOGÈRES
- + Hélène BOUHOUR née BURON 18 septembre 2024 à SAINT-M'HERVÉ
- + Xavier CAILLET 04 octobre 2024 à MONDEVILLE
- + Jacques JEUSSEAUME 31 octobre 2024 à RENNES
- + Yves TRAVERS 21 novembre 2024 à VITRÉ

Calendrier des manifestations 2025

JANVIER

- + Vendredi 10 janvier : **Vœux du Maire** - *salle Louis Grimoux*
- + Vendredi 24 janvier : **Assemblée générale Gym** - *salle Saint Eloi*
- + Samedi 18 janvier : **Assemblée générale Vieux volants vitréens** - *salle Saint Eloi*
- + Vendredi 31 janvier : **Assemblée générale Amicale des Paletistes** - *salle Saint Eloi*

FÉVRIER

- + Samedi 1^{er} février : **Soirée tartiflette Ecole Sainte-Anne** - *salle Louis Grimoux*
- + Mercredi 26 février : **Le gai savoir Club de l'amitié** - *salle Louis Grimoux*

MARS

- + Samedi 15 mars : **Pot-au-feu du club de l'amitié** - *salle Louis Grimoux*

AVRIL

- + Samedi 26 avril : **Concours de palets Amicale des Paletistes** - *salle polyvalente*

MAI

- + Samedi 3 et dimanche 4 mai : **Tartines d'Artistes**
- + Mardi 20 mai : **Concours de belote Club de l'amitié** - *Salle polyvalente*

JUIN

- + Mardi 3 juin : **Concours de palets Club de l'amitié** - *salle polyvalente*
- + Samedi 21 juin : **Fête communale / Kermesse**

JUILLET

- + Samedi 26 juillet : **Méchoui UNC** - *salle Louis Grimoux*

SEPTEMBRE

- + Samedi 6 septembre : **Classes 5** - *salle Louis Grimoux*
- + Samedi 27 septembre : **Concours de palets Amicale des Paletistes** - *13h30 Salle polyvalente puis buffet campagnard - 20h salle Louis Grimoux*

OCTOBRE

- + Dimanche 19 octobre : **Repas du CCAS** - *salle Louis Grimoux*

NOVEMBRE

- + Samedi 22 novembre : **Soirée moules-frites du volley** - *salle Louis Grimoux*
- + Dimanche 30 novembre : **Marché de l'avent** - *Salle polyvalente*

DÉCEMBRE

- + Samedi 13 décembre : **repas de fin d'année du Club de l'amitié** - *salle Louis Grimoux*



Fête communale samedi 21 juin

*organisée par la commune en
collaboration avec l'école (APEL-OGEC)*

Réservez votre date !





Informations communales

Bienvenue aux nouveaux habitants !

Vous êtes arrivés à Saint-M'Hervé au cours de l'année 2024 : si ce n'est déjà fait, nous vous invitons à passer en mairie.

Nous vous communiquerons des informations sur la commune : liste des associations, artisans, commerçants etc.

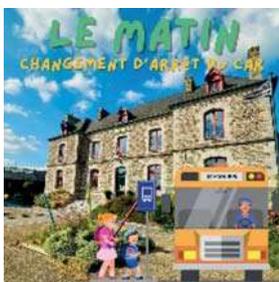
Transport scolaire

Changement de l'arrêt de bus scolaire le matin.

Les enfants sont priés d'attendre le bus derrière les grilles de la mairie (ou sous le porche en cas de pluie) le matin.

Pour des raisons de sécurité, merci de bien vouloir respecter cet emplacement et de ne pas attendre sur le trottoir.

Nous rappelons également qu'il est important d'attendre le départ du car le soir avant de traverser la route.



B.A.V.



RAPPEL : Les dépôts sauvages au pied des bornes d'apport volontaire sont interdits !

Afin de maintenir un cadre de vie agréable dans nos communes, et plus particulièrement

dans les zones où se trouvent les bornes d'apport volontaires, nous rappelons que les dépôts sauvages sont interdits. Non seulement ils nuisent à la propreté de l'espace public, mais ils représentent une charge de travail supplémentaire pour les agents municipaux en charge de leur ramassage et du nettoyage des lieux. De plus, les dépôts sauvages représentent un coût non négligeable pour la collectivité.

Si vous relevez un dysfonctionnement sur une borne, n'hésitez pas à scanner le QR code qui se trouve sur ces dernières pour le signaler au SMICTOM. Concernant vos encombrants, déposez-les directement en déchèterie. Faites votre demande de carte déchèterie sur le site du SMICTOM : www.smictom-sudest35.fr.

Lors du dernier conseil municipal, les élus ont voté la mise en place d'une amende de 150 € pour tout dépôt sauvage.

(délibération n°10/2024-08)



Sapins de Noël

Les fêtes passées, les sapins pourront être recyclés. Ils seront broyés et réutilisés en paillage sur les espaces verts de la commune. N'hésitez pas à venir les déposer à partir du 2 janvier sur le parking derrière la mairie.

Décorations de Noël

L'année 2024 s'achève et 2025 se profile.

Votre commune s'est parée de ses habits de lumière pour entamer cette saison hivernale.

Un grand merci à tous ceux qui ont contribué à mes côtés à créer cet esprit de Noël avec de nouveaux décors : Sylvie, Rim et Didier.

Merci également aux agents communaux qui participent aux installations pour nous transporter dans la magie de Noël.

Merci à Madame Le Maire et Stéphanie D'HOOGE pour leur soutien, qui nous permet de poursuivre ces activités.

Joyeuses fêtes à tous et prenez bien soin de vous.

Mireille



Un grand MERCI à eux pour leur investissement sur notre commune. Madame le Maire.

Maison de santé pluridisciplinaire

La maison de santé sort enfin de terre

Les travaux de gros œuvre sont terminés. La pose des panneaux d'ossature bois et de la charpente démarre courant décembre. La fin de chantier est estimée pour le dernier trimestre de l'année 2025.

Pour rappel, la maison de santé pluridisciplinaire est conçue de façon à avoir une très faible empreinte au niveau écologique et énergétique.

Elle permettra l'accueil de deux médecins et d'une infirmière ASALÉE*, des infirmières libérales et d'un ou deux kinésithérapeutes. Elle permettra également l'accueil d'un étudiant en médecine ainsi qu'un autre praticien dont la nature n'est à ce jour pas définie (voir le sondage).

Pour le financement de ce projet, la commune a pu compter sur l'aide et la participation de plusieurs entités comme suit :

DETR	Projets d'ordre social	acquis	120 000,00 €	10,99%
Conseil régional	CDST	acquis	155 255,00 €	14,22%
Conseil départemental	Dynamisation des centres-bourgs	acquis	207 007,00 €	18,96%
	Bonification	sollicité	20 700,70 €	2,12%
EPCI	FC maison de santé	acquis	100 000,00 €	9,16%
Sous-total aides publiques	Taux de financement public		602 962,70 €	55,21%



ASALÉE : Qu'est-ce que c'est ?

Le protocole Action de Santé Libérale en Equipe – Asalée – existe depuis 2004.

Où et comment consulter ?

Cette association permet aux patients d'être suivis conjointement au sein du cabinet médical par leur médecin traitant et une infirmière déléguée à la santé publique (IDSP).

Qui peut consulter ?

Toute personne suivie par le praticien du cabinet ayant signé une convention avec l'association. Le médecin généraliste propose au patient un rendez-vous avec l'infirmière au vu des facteurs de risques de celui-ci.

Le patient est libre d'accepter ou de refuser.

Pour quoi ?

Les infirmières rencontrent en consultation les patients atteints de maladies chroniques ou ayant des facteurs de risque :

- le diabète et le pré-diabète
- les risques cardiovasculaires,
- la BPCO.

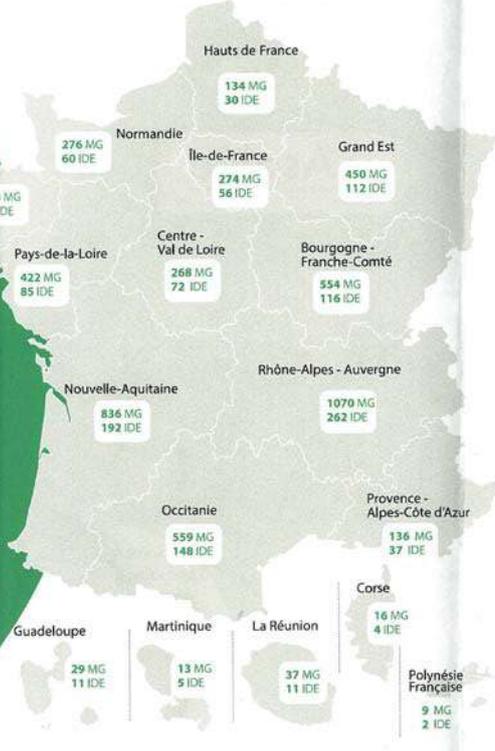
Elles effectuent aussi :

- le repérage des troubles cognitifs,
- le dépistage précoce et l'accompagnement de l'enfant et adolescent en surpoids,
- le sevrage tabagique.

De plus, elles participent aux campagnes collectives de dépistage de certains cancers (mammographies, frottis col de l'utérus, et dépistage du cancer colorectal).

Situation géographique des équipes ASALÉE en France

1300 IDE - 5500 MG (novembre 2021)



- L'accompagnement par l'infirmière ASALÉE permet au patient de s'approprier sa pathologie, et de devenir plus autonome et acteur.
- Le dialogue et le suivi régulier, assurés par l'infirmière en coopération avec le médecin lors de temps de concertation, améliorent la prise en charge de ces patients.
- Les IDSP sont formées à l'Education Thérapeutique du Patient (ETP) et aux différents volets du protocole.
- Les actes dérogatoires produits par l'infirmière ont été validés par la Haute Autorité de Santé. Cela concerne :
 - > la rédaction et la signature des prescriptions d'exams (HBA1C, microalbuminurie, dosage du cholestérol, créatinémie, fond d'oeil),
 - > la prescription, la réalisation et l'interprétation des examens des pieds (test au monofilament),
 - > la prescription et la réalisation de spirométries,
 - > la réalisation de tests de mémoire pour les personnes âgées,
 - > la prescription et la réalisation d'électrocardiogrammes.
- En complément des consultations, l'infirmière participe au recueil des données sous forme informatique, pour enrichir le dossier médical du patient.



Bientôt une maison de santé dans votre commune

Votre avis nous intéresse

SONDAGE

LA COMMUNE À VOTRE ÉCOUTE

Comme vous le savez une maison de santé va bientôt voir le jour.

La maison de santé va accueillir, des infirmières, une infirmière ASALEE, un kinésithérapeute, deux médecins généralistes.

Il reste toutefois à ce jour une cellule médicale libre.

Nous souhaitons vous intégrer dans cette démarche de recherche de professionnels en vous proposant ce sondage.

Veuillez prendre un moment pour le compléter et le retourner au secrétariat de mairie pour le 31/01/2025 au plus tard ou par mail à l'adresse suivante dgs@saintmherve.fr

Quel professionnel de santé souhaitez-vous voir intégrer la maison de santé pluridisciplinaire parmi les propositions ci-dessous ? (cocher le professionnel de votre choix)

Orthophoniste	<input type="checkbox"/>
Sage-femme	<input type="checkbox"/>
Orthoptiste	<input type="checkbox"/>
Podologue-pédicure	<input type="checkbox"/>
Pédiatre	<input type="checkbox"/>

Dermatologue	<input type="checkbox"/>
Psychologue	<input type="checkbox"/>
Psychomotricien	<input type="checkbox"/>
Diététicien	<input type="checkbox"/>
Autres	<input type="checkbox"/>

dgs@saintmherve.fr



Commission voirie

En cette année 2024, nous avons consacré plusieurs mois à la rénovation de la rue de Ruellan. Cette rue était en piteux état. Une remise à neuf était nécessaire. Après avoir fait toutes les démarches administratives en 2023 (bornage, attribution du maître d'œuvre, recherche de subventions...) le premier coût de pelle a été donné en février 2024. L'idée était de végétaliser au maximum la rue avec des parterres de fleurs, parkings en pavés joints gazon ce qui donne une belle harmonie entre l'enrobé et le tri couche nécessaire pour une durée de vie plus longue de la voirie et la nature.



Nous avons également voulu refaire le chemin piéton qui débouche sur la rue Gaboro afin de favoriser les déplacements pédestres. Nous avons choisi du béton poreux pour une meilleure régulation des eaux de pluies. Ainsi l'eau s'infiltrerait au lieu de ruisseler. Un balisage a été demandé par les riverains, nous avons donc disposé des spots lumineux solaires. Ce projet a été un travail en collaboration avec les riverains.



Pour 2025, la commission a choisi de se concentrer sur la rénovation des routes de campagne qui sont bien abîmées. Une ou deux routes seront rénovées, nous verrons par la suite pour en faire chaque année.

Le changement de luminaire au lotissement du champ dolent se fera début 2025 pour passer en LED avec une aide financière du SDE35 et de l'état par le biais du fond vert.

La commission voirie vous souhaite une très belle année 2025.

Commission Communication / Animation

Orgue Eglise Saint-Eloi

L'orgue est en cours de rénovation.

Théâtre Au Village

Le théâtre au village a eu lieu vendredi 30 août. Le spectacle de Gabilolo a réuni 60 enfants l'après-midi. La commune leur a offert des pop-corn, du jus de fruits et des bonbons.

Le spectacle du soir a réuni 130 personnes dans la salle Louis Grimoux. Merci à l'association du volley pour le stand restauration-buvette.

Nous renouvelons cette festivité l'an prochain !



Anciennes photos

Comme vous avez pu le constater, des anciennes photos de la commune ont été installées dans le bourg.

Si vous possédez des photos du bourg n'hésitez pas à nous les apporter en mairie, nous les scannerons et nous vous les redonnerons directement !



Gospel

Le Gospel a eu lieu le 20 décembre à l'église Saint Eloi.



Vidéo des artisans

Une vidéo est en cours de réalisation, elle sera diffusée début 2025.

Comité Consultatif Action Sociale

Repas annuel

Nous étions comme chaque année, très heureux de nous réunir autour du traditionnel repas du CCAS.

Au programme, chants, histoires drôles, tombola et airs d'accordéon, entremêlés des remarquables prestations du chanteur Valentin Hugo Vierling. De grands talents qui ont fait de superbes moments.

Comme chaque année, nous avons mis à l'honneur la doyenne et le doyen des personnes présentes au repas :

- Marie BILHEUDE, 92 ans, a reçu une composition florale
- Jean-Marie GRANGER, 101 ans, s'est quant à lui vu offrir une bouteille de champagne.



Cette journée fut aussi l'opportunité de rendre hommage à Hélène GARY, 90 ans, qui a souhaité se retirer du CCAS après 35 années de bénévolat. Pour l'occasion, ses proches ont fait en surprise le déplacement.

Merci Hélène pour ton investissement pendant plus de 3 décennies !

Merci également au restaurant Traiteur «la Belle Etoile» et à la boulangerie «la Campagnarde» pour le bon repas.



En fin de repas, une tombola a permis à 11 gagnant(e)s de remporter chacun(e) l'une des compositions florales qui ornaient les tables.

La municipalité et le CCAS remercient toutes les personnes ayant contribué à l'organisation de cette journée, toutes celles et ceux qui restent, chaque année, fidèles à cet événement, ainsi que les nouveaux participants. Nous vous disons à tous à l'année prochaine !

Colis de Noël

Comme chaque année, un colis de Noël sera remis à chacun(e) de nos aîné(e)s résidant en maison de retraite.

Le CCAS de Saint M'Hervé

Remerciements Téléthon

TELETHON
INNOVER POUR GUERIR



La municipalité tient tout particulièrement à remercier et associer les organisateurs ainsi que les participants à la réussite de cette manifestation organisée les 23 et 24 novembre.

Puzzle de 9000 pièces à assembler, représentation des Dem'zells, bourse aux jouets, Balade moto, Randonnée pédestre, formation aux gestes qui sauvent, restauration en tout genre... les animations ne manquaient pas.

Votre engagement et votre motivation ont été un facteur primordial à la réussite de cet événement. Les dons et les bénéfices d'un montant total de 2 044 € seront reversés au profit du téléthon.



Comptes administratifs 2023 du budget principal

Section de fonctionnement

DEPENSES TOTALES ... 1 385 292.97 €

Charges à caractère général (21.70%)

(eau, électricité, combustible, carburant, alimentation, fleurs, produits d'entretien, fournitures petits équipements, de voirie, vêtement de travail, fournitures et imprimés administratifs, entretien des bâtiments publics et des logements communaux, de la voirie tels que le PATA, le curage des fossés, le débroussaillage, entretien du matériel, assurances, documentation générale, honoraires de géomètre, affranchissement, nettoyage des locaux, taxes foncières, maintenance des logiciels et des locaux, confection du bulletin municipal, réceptions, indemnité au trésorier payeur général de VITRE, location matériel, contrat de prestation service, livres, cd-rom et animations de la bibliothèque municipale..etc.)

300 625.86 €

Frais de personnel (22.89%)

(Service remplacement personnel titulaire, rémunération personnel titulaire, cotisations URSSAF, RETRAITE, CNFPT, CDG35, FNAL, COS BREIZ, médecine du travail, pharmacie..etc)

317 077.50

Autres charges de gestion courante (20.03%)

(Indemnités des élus, cotisations retraite et sécurité sociale part patronale, participations versées au SDE35, au syndicat intercommunal du bassin versant, aux frais de fonctionnement de l'école Sainte Anne de SAINT-M'HERVE, aux écoles publiques de VITRE, subventions versées aux associations, écoles, argent de poche)

277 527.34 €

Intérêts des emprunts et autres charges exceptionnelles (2.03%)

28 160.36 €

Opération d'ordre de transfert entre sections (33.26%)

(plus-values ou moins-values d'immobilisations cédées, c'est la valeur comptable des immobilisations cédées + dotations des amortissements)

460 714.91 €

RECETTES TOTALES... 1 851 978.99 €

Produits services, domaine et ventes diverses (1.60%)

(concessions cimetière, redevance d'occupation du domaine public communal, régie mairie, location de la salle Louis Grimoux, du parquet, remboursement des taxes foncières des baux précaires, des ordures ménagères par les locataires des logements communaux, de la boulangerie, du local médical, frais de personnel pour entretien station d'épuration à charge du budget assainissement (remboursés par vitré co)..etc.)

29 736.02 €

Impôts locaux / Dotations Vitré Communauté et taxes (40.03%)

(Impôts locaux = 508 348.00 € ; Attribution de compensation = 42 191.00 € ; FPIC = 31 759.00 € ; Fonds départ DTMO = 70 976.00 € ; droits de place = 553.50 € ; autres contributions directes = 190.00 € ; dotation de solidarité = 87 345.00 €)

741 362.50 €

Dotations et participations (17.35%)

(Etat = 230 963 € ; Département = 14 909.25 € ; Vitré Communauté = 1 274.49 € ; participations autres organismes = 19 833.67 € ; FCTVA = 10 666.98 € ; autres : 255.00 €)

277 902.39 €

Location des logements, boulangerie, local médical et de la caserne (4.73%)

87 701.05 €

Diverses recettes (0.42%)

(Remboursement rémunérations personnel et remboursement charges SS et prévoyance)

7 786.10 €

Produits cessions d'immobilisations et autres produits exceptionnels (2.97%)

(Cession centre de secours et cessions de terrains)

54 987.86 €

EXCEDENT REPORTE 2022 (13.50%)

250 000.00 €



Section d'investissement

DEPENSES TOTALES ... 705 025.60 €

Dépenses d'équipement (29.86%) - Effacement réseaux/éclairage public : 30 053.69 € - Travaux voirie : 89 377.87 € ; Mairie : 22 113.46 € ; EPU : 962.00 € ; - Terrain multisports : 9 815.55 € - Bibliothèque : 3 352.57 € ; - Salle des sports et vestiaires football : 7 957.72 € - Acquisition matériels : 11 474.02 € ; - Orgue : 2 117.58 € ; - Plantations : 1 841.01 € ; Maison médicale : 24 704.05 € - Acquisitions immobilières diverses : 1 334.50 € ; - Travaux divers batiments communaux : 1 542.08 € - Salle Louis Grimoux : 3 874.69 €	210 520.79 €
Opération d'ordre (56.95%)	401 510.91 €
Capital des emprunts (11.02%) <i>(Remboursement du capital des emprunts, les intérêts étant payés dans les dépenses de fonctionnement)</i>	77 740.70 €

RECETTES TOTALES... 1 227 042.41 €

Excédent d'investissement 2021 reporté en 2022 (37.27%) <i>(Il s'agit du résultat de clôture de l'année 2022 de la section d'INVESTISSEMENT après reprise du résultat 2021)</i>	457 351.94 €
Affectation du résultat 2022 (16.85%) <i>(Il s'agit de la reprise du résultat de clôture de 2021 de la section de FONCTIONNEMENT qui a été affectée en 2022 en section d'investissement pour réaliser les investissements en 2023)</i>	206 750.81 €
Subventions perçues (3.35%) <i>(Vitré communauté = 41 133.63 €)</i>	41 133.63 €
Dépôts et cautionnements reçus et compte tiers (0) <i>(Il s'agit des dépôts de garantie reçus par les locataires qui ont emmenagé en 2022 dans les logements communaux; et opération compte tiers = 0.00 €)</i>	0 €
FCTVA et Taxe d'aménagement (4.31%) <i>(Récupération en 2022 du FCTVA sur dépenses investissement 2022 : 42 910.51 € ; TA perçue sur les permis de construire ou déclaration préalable déposés par les particuliers : 10 028.83 €)</i>	52 939.34 €
EMPRUNTS (0 %)	0,00 €
Produits de cessions et opérations d'ordre (37.55%)	460 714.91 €

Restes à réaliser en INVESTISSEMENT repris au BP 2023
(Dépenses engagées non mandatées et recettes notifiées non perçues)
DEPENSES : 223 269.74 € - RECETTES : 145 474.50 €

Résultat de clôture 2023	
Fonctionnement	+ 466 686.02 €
Investissement	+ 522 016.81 €
Total	+ 988 702.83 €

Compte Administratif 2023

Budget ZAC de la Grande Motte

Constatation du stock final

- *Stocks n-1 = 279 549.31 €
- *Études = 26 347.73 €
- *Achats de matériel = 527 640.37 €
- *Frais accessoires = 1 939.79 €
- *Services bancaires = 1 000 €
- *Intérêts = 14 717.47 €
- = 851 194.79 €**

Résultat de clôture 2023

Fonctionnement	270.03 €
Investissement	148 805.33 €
Total	149 075.36 €

62 € HT le m² soit 74,40 € TTC



**Si vous êtes intéressés !
N'attendez pas pour
vous inscrire en mairie.**

Tél. 02-99-76-70-01



Santé financière de la commune au 19 novembre 2024

Budget principal

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		OBSERVATIONS
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	
743 326.33 €	1 252 036.39 €	564 221.90 €	720 514.40 €	Sur le résultat de clôture de la section de fonctionnement 2023 du budget de la commune, 166 686.02 € ont été affectés en investissement, le reste soit 300 000.00 € a été conservé dans les recettes de fonctionnement
Résultat excédentaire 2023 de la section investissement reporté au résultat d'exercice 2024			+ 522 016.81 €	

OPÉRATIONS	Situation au 19 novembre 2024	
	Dépenses	Recettes
Plantations	1 152.51 €	
Acquisitions immobilières diverses	4 416.00 €	
Maison médicale ⁽¹⁾	129 335.09 €	
Bibliothèque	617.12 €	
Acquisitions diverses de matériel ⁽²⁾	39 911.27 €	
Travaux de voirie	194 785.26 €	
Eaux pluviales urbaines	9 075.00 €	
Terrain multisports	4 526.26 €	
Effacement des réseaux / éclairage public	1 195.99 €	
Salle des sports et vestiaires football ⁽³⁾	7 897.96 €	
Église (orgue)	103 700.40 €	
CLSH	1 302.48 €	
Brevets / Propriété intellectuelle ⁽⁴⁾	2 610.00 €	
Emprunt (capital remboursé)	56 196.56 €	
Autres prêteurs	7 500.00 €	
Eaux pluviales urbaines		
Plus ou moins-value cessions immobilières		
Dépôts et cautionnements reçus		
Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		522 016.81 €
Taxe d'aménagement		8 566.07 €
FCTVA		23 245.50 €
Excédent de fonctionnement		166 686.02 €
Amortissement des biens		5 415.00 €
TOTAUX	564 221.90 €	725 929.40 €

⁽¹⁾ Frais d'études, maîtrise d'œuvre et travaux

⁽²⁾ Illuminations de Noël, octobre rose, compresseur, broyeur, chargeur, souris ergonomiques, bacs rangement, jeux enfants, bancs.

⁽³⁾ Chauffe-eau, fresque

⁽⁴⁾ Vidéo promotionnelle commune



Mobilisés pour le canton de Vitré : un engagement au service des 22 communes, des habitants et des associations

À l'aube de l'année 2025, nous souhaitons prendre un instant pour partager avec vous l'avancée de notre travail en tant que Conseillers départementaux du canton de Vitré, que vous avez élus en juin 2021.

Notre mission reste claire : vous représenter de manière juste et efficace au sein du Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine.

Le Département est cette collectivité qui vous accompagne tout au long de la vie, de la naissance au grand âge. C'est aussi celle qui porte les solidarités humaines et territoriales.

Aux côtés des acteurs économiques, sociaux, associatifs et des maires, nous travaillons chaque jour pour soutenir les projets locaux et accompagner les initiatives qui façonnent notre territoire.

Le bénévolat associatif joue un rôle crucial dans nos vies locales. Il tisse des liens, renforce le vivre-ensemble et participe à l'animation de nos villes et villages. Nous avons toujours soutenu cet engagement précieux qui, par l'action de milliers de bénévoles, fait vivre notre tissu associatif.

Le lien social est essentiel, et il passe notamment par le sport et l'engagement associatif. C'est pourquoi nous avons veillé à soutenir ces secteurs, à participer aux inaugurations et à encourager des projets innovants qui renforcent la cohésion de notre communauté.

La santé reste une priorité. Depuis le début du mandat, nous avons lancé des initiatives concrètes pour garantir l'accès aux soins partout sur notre territoire et lutter contre la désertification médicale. Nous avons également enrichi le schéma départemental de l'autonomie, car il est crucial que personne ne soit laissé de côté, particulièrement nos aînés et ceux qui les accompagnent.

Vos conseillers départementaux

Face aux défis rencontrés par nos **EHPADs**, notre groupe politique composé de 22 élus a été à l'initiative de la création d'une mission d'information et d'évaluation sur leur situation en Ille-et-Vilaine : enjeux démographiques, situations financières...

Le handicap est un autre sujet qui nous tient à cœur. L'inclusion des personnes en situation de handicap dans la société est une priorité pour nous. L'objectif est de créer un environnement plus inclusif, où chaque individu, quel que soit son handicap, peut pleinement exercer ses droits et vivre dignement.

En 2024, nous avons eu de nombreuses rencontres avec des acteurs du canton : ESAT Filéas, IME L'étoile, EHPAD... afin d'entendre les attentes des structures mais aussi celles des familles à l'occasion de rendez-vous.

Concernant **l'éducation**, nous avons exprimé notre opposition à la réduction des financements pour le dispositif « classes en entreprises », un programme qui permet à nos collégiens de découvrir les métiers et d'échanger avec les professionnels. Ce type d'initiative doit être préservé pour ouvrir de nouvelles perspectives aux jeunes. Dans une période budgétaire contrainte, il convient de ne pas compromettre l'avenir de la jeunesse en Ille-et-Vilaine en privilégiant certaines actions en direction des bretonnaises et des bretonnais.

Avec pragmatisme et détermination, nous avons également pris des mesures pour favoriser **l'insertion professionnelle** et l'accompagnement des personnes éloignées de l'emploi, notamment par le biais d'une expérimentation d'accompagnement renforcé pour les bénéficiaires du RSA. Les premiers résultats sont très positifs et partagés par les 54 conseillers départementaux d'Ille-et-Vilaine, soutenus par des retours enthousiastes des bénéficiaires et des agents. Chaque année, nous organisons des rencontres avec les maires des 22 communes du canton pour échanger sur les besoins spécifiques de notre territoire. Ces échanges sont essentiels car les maires sont les relais de la démocratie locale et leurs retours enrichissent notre travail.

Nous veillons également à **l'entretien des routes départementales**, indispensables pour vos trajets quotidiens. Un entretien régulier permet de préserver notre patrimoine routier tout en garantissant la sécurité des usagers et en soutenant le développement des **infrastructures cyclables adaptées aux besoins ainsi qu'au potentiel d'utilisation**.

Notre engagement reste inchangé : défendre les atouts et les défis de notre canton et de ses habitants. C'est ce que nous avons fait depuis 2021 et ce que nous continuerons de faire avec conviction.

En ce début d'année 2025, nous vous adressons nos plus sincères vœux de santé, de réussite et de bonheur auprès de vos proches.

Elisabeth Brun et Paul Lapause



Notre députée



Madame Monsieur,

Cette année aura été marquée par une magnifique parenthèse olympique, durant laquelle la France a accueilli et émerveillé le monde, avec des Jeux qualifiés de « Meilleurs de l'histoire » par nombre d'observateurs étrangers. Je vois en cette réussite l'opportunité d'une prise de conscience collective dans notre faculté à rêver et à faire grand, ensemble ! Je veux également saluer nos athlètes Olympiques et Paralympiques qui auront formidablement accompagné cette réussite, en finissant respectivement dans le top 5 et top 8 aux classements des médailles. Bravo à celles et à ceux qui, de l'organisation aux podiums, auront contribué à ce succès qui fait notre fierté et en particulier tous les volontaires et ceux qui ont assuré notre sécurité.

L'année 2024 aura également vu un contexte politique mouvementé. À la suite de la dissolution de l'Assemblée nationale par le président de la République, j'ai eu la très grande satisfaction d'être réélue comme députée de notre circonscription pour un 3^{ème} mandat. Dans un hémicycle composé de trois blocs, sans qu'aucun d'entre eux ne soit majoritaire dans les faits, il nous faut composer et construire. Je pense depuis toujours que c'est la recherche de compromis qui nous rassemble et qui peut apporter des solutions concrètes, toujours dans le respect des principes républicains. Je serai exigeante sur le respect de nos valeurs. Je constate dans chacun de mes déplacements que les Français ont besoin d'apaisement et demandent de la concorde.

Parmi les victoires enregistrées en 2024 sur notre circonscription, je veux citer la reprise de l'EHPAD d'Availles-sur-Seiche menacé de fermeture, par l'association SIPIA (qui gère déjà l'EHPAD de Gennes-sur-Seiche) et la création de 2 nouvelles brigades de gendarmerie à Louvigné-de-Bais (fixe) dès 2025 et à Val-d'Izé (mobile) en 2027 sur le territoire d'intervention le plus grand du département.

Le contexte budgétaire délicat nous oblige à être réalistes et responsables vis à vis des générations futures. Nous étions parvenus à réduire le déficit à moins de 3% du PIB (Produit Intérieur Brut) avant la Covid : preuve que c'est possible. Je suis fière d'avoir été des majorités qui ont protégé particuliers et entreprises durant les crises. Il nous faut poursuivre les réformes structurelles, évaluer ce qui est mis en place et s'assurer de l'efficacité de nos politiques publiques.

Je vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année et vous adresse tous mes vœux pour l'année 2025. Une année que je veux voir comme celle d'un retour à une certaine stabilité qui permettra au pays d'avancer. Vous pouvez compter sur ma détermination à poursuivre mon engagement, dans la recherche de cohésion et la construction de compromis. Pour vous et avec vous.

Christine Le Nabour

Vitré communauté



©Max Juillot

Président de Vitré Communauté

Suite à l'élection en juin dernier d'Isabelle Le Callennec au Parlement européen, Teddy Régnier a été désigné par les 77 membres du conseil d'agglomération pour lui succéder à la tête de Vitré Communauté. Trois mois après son élection, le nouveau Président dévoile ses priorités et fixe un cap résolument tourné vers l'action.

Quel rôle doit, selon vous, jouer Vitré Communauté auprès des communes ?

Développement économique, équilibre social de l'habitat, mobilité, assainissement, équipements culturels et sportifs (piscines, conservatoire de musique et d'art dramatique, école d'arts plastiques, base de loisirs), service aux communes (informatique, instruction des permis de construire), mise en réseau de nos bibliothèques, développement et promotion touristiques... Le champ d'intervention de Vitré Communauté est vaste. Néanmoins, elle n'a pas vocation à remplacer les communes. Au contraire ! L'agglomération doit laisser aux communes leur pouvoir d'agir. C'est pourquoi, j'entends respecter le rôle des maires et des élus municipaux.

Vitré Communauté est soumise à plusieurs schémas globaux : la révision du Schéma de cohérence territoriale, les réflexions autour du Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI), l'animation du Plan local de l'habitat (PLH), le Contrat local de santé, le pacte local des mobilités, le Plan climat air énergie territorial (PCAET)... Même si je comprends la nécessité d'établir des plans pluriannuels, notamment vis-à-vis des services de l'État, nous finissons par tomber dans l'immobilisme. Notre monde change de plus en plus vite, nous devons revenir à une politique de l'action dont la vocation est de changer concrètement la vie de nos concitoyens.

Quels sont justement vos projets ?

Outre un soutien affirmé à nos communes, nous allons mener de front plusieurs projets essentiels pour notre territoire. En matière immobilière avec la reconstruction de la piscine d'Argentré-du-Plessis et la création d'un campus dédié à l'enseignement supérieur à Vitré.

En matière de transition environnementale avec le lancement d'une nouvelle délégation de service public sur l'ensemble des mobilités, la construction d'un nouveau four d'incinération des déchets, le déploiement de réseaux de chaleur à La Guerche-de-Bretagne et à Vitré, l'aménagement de nouvelles pistes cyclables et la mise en place de projets tournés vers la transition énergétique : parcs éoliens, boucles d'autoconsommation énergétique...

En matière de développement économique, nous allons poursuivre l'extension de nos zones d'activités, créer plusieurs villages d'artisans pour mailler le territoire et mener à bien l'accueil de nouvelles entreprises. L'emploi demeure notre priorité ! Bien entendu, pour réussir ce défi, nous devons soutenir la création de logements pour, d'une part, accueillir et, d'autre part, permettre à nos jeunes, notamment, de rester dans nos communes.

L'innovation a-t-elle sa place dans votre stratégie pour Vitré Communauté ?

Quatre axes guident ma vision pour le territoire : l'emploi et la formation, l'écologie pragmatique, la valorisation de l'agriculture locale, et l'efficacité administrative. Tout cela repose sur trois principes : la rigueur budgétaire, des objectifs clairs, ainsi qu'une culture de l'innovation et de la nouveauté. Vitré Communauté doit être un territoire innovant, capable de répondre rapidement aux besoins de ses habitants.

Teddy Régnier



Médiathèque La Casalivres

Du nouveau pour 2025

L'équipe des bénévoles, en appui avec les propositions faites par les usagers, ont choisi un nouveau nom pour la bibliothèque: «La Casalivres».

La municipalité profite de ce changement de nom pour passer la bibliothèque en médiathèque. Vous pourrez dorénavant vous rendre à la médiathèque «La Casalivres».

En quelques mots

En cette fin d'année 2024, la bibliothèque annonce un bilan plutôt positif quant à la fréquentation des lieux. En effet, vous êtes de plus en plus nombreux à venir emprunter des documents ou juste flâner au sein de votre bibliothèque.

Nous rappelons que la bibliothèque est ouverte à tous, il n'est pas nécessaire d'y être inscrit. C'est un lieu de vie où vous pouvez juste passer du temps pour lire, dessiner, étudier, partager.

Si vous voulez repartir avec des livres, revues, dvd ... rien de plus simple, on créera avec vous la carte Arléane qui est gratuite et qui vous donne accès à toutes les médiathèques de Vitré Communauté.

La bibliothèque c'est aussi...

Le prix des incorruptibles.

Comme tous les ans, Katell accueille les enfants de l'école Sainte-Anne pour leur faire découvrir 6 livres. Une fois les livres lus, chaque élève vote pour celui qu'il a préféré.

N'hésitez pas à venir découvrir les livres avec vos enfants, ils sont à la bibliothèque.

Les bébés lecteurs, le rendez-vous des 0-3 ans

Histoires, comptines, jeux de doigts, danses, tapis de lecture... un éveil à la culture dès le plus jeune âge. Ouvert aux enfants de 0 à 3 ans, c'est également un moment de partage pour les parents, grands-parents et assistants maternels.

Prochaines séances : le 23 janvier, le 6 février, le 13 mars.



Horaires d'ouverture

- + Mardi : 16h-18h30
- + Mercredi : 14h-19h
- + Jeudi : 16h-19h

1^{er} et 3^e dimanche du mois : 10h30-12h

Au programme pour 2025

- + **Janvier** : espace d'éveil musical pour les tout-petits
- + **Janvier/ Février** : Mario fait son show à la bibliothèque ! Créer ton circuit et vient défier tes amis, parents, frères et sœurs à Mario Kart Live. (dates à définir)
- + **Du 27 janvier au 08 février** : festival Am Stram Gram : « Il était une fois...les familles ! »
- + **Du 18 juin au 20 juillet** : festival « Partir en livres » sur le thème « Les animaux et nous » (programme d'animation en cours)
- + **Octobre 2025** : Mois du Multimédia (thème et programme en étude)

Puzzle téléthon

Vous aimez le puzzle ? retrouvez le puzzle géant du téléthon à la bibliothèque. Grâce à la participation de chacun, il trouvera bientôt sa place sur les murs du centre de loisirs. RDV : mardi de 16h à 18h30 - mercredi de 14h à 19h - jeudi de 16h à 19h - 1^{er} dimanche du mois de 10h30 à 12h (café ou thé offert)

Retour en images sur 2024



École Sainte-Anne

À l'école, on jardine !

Le jardin pédagogique



En septembre 2023, nous avons débuté un grand projet avec Hugo Marteau de l'association « Nous, les graines de demain ».

Grâce à Hugo, nous avons construit et développé à l'école un jardin potager pédagogique qui a pour objectif de nous servir dans les apprentissages en général.

C'est également un support concret pour approcher le monde du Vivant (fleurs, fruits, légumes, petites bêtes...).

Pour ce faire, nous avons commencé par regarder où nous pouvions créer ce jardin et avons réfléchi à ce dont nous avons besoin pour le réaliser. Puis nous avons construit 5 carrés potagers - un par classe -, dans lesquels nous avons semé des graines de petits pois et planté des pommes de terre. Après avoir observé leur croissance, nous avons pu faire nos premières récoltes et c'est à l'occasion de la Semaine du goût en cette fin octobre 2024 que nous les cuisinons (potage, gaufres, pommes de terre rissolées...) ! Un travail long, mais agréable et fructueux... qui n'est que le démarrage de jolis projets ! Merci Hugo !

Jardin des Renaudies

Vendredi 21 juin, les élèves de maternelle ont pris le car pour passer une grande journée au Jardin des Renaudies.

Ils ont eu la chance de découvrir un atelier autour des différentes familles de petites bêtes du jardin, puis se sont proménés dans le parc pour les retrouver et les observer à l'aide de deux outils : des parapluies japonais et des boîtes-loupes.

Ils ont également pu visiter l'écomusée et s'approcher (un peu !) des ruches où ils ont appris quelques notions sur la vie des abeilles. Après avoir rendu visite aux animaux du parc (poules et coq ; chèvres, bouc et chevreaux) et les avoir nourris, ils ont participé à une chasse aux trésors de printemps et fait du « Land Art » : technique artistique qui utilise les matériaux de la nature (bois, cailloux, feuilles, pétales...) pour réaliser des œuvres éphémères en extérieur.

Ce fut une journée riche en souvenirs !



Les CM, ambassadeurs de la biodiversité



Bottes aux pieds et bêche à la main, les élèves de CM1 et CM2 se sont fixé une ambitieuse mission : planter 200 arbres en une seule journée ! Dans le froid de l'hiver, ils se sont rendus avec enthousiasme sur l'une des parcelles de Julien BOULET, agriculteur et parent d'élève de l'école. C'est lui qui, avec l'association Des Enfants et Des Arbres, a sollicité nos jeunes jardiniers. L'objectif est ainsi de créer un cercle vertueux : les élèves, en plantant, prennent



conscience de l'importance de l'arbre dans l'environnement. L'arbre permet de créer des zones d'ombrage pour les bovins de Julien BOULET et la faune et flore se développe plus largement sur la parcelle. La boucle est alors bouclée... et chacun se souviendra longtemps de cette belle expérience.

Dans le pays de Vitré, ils ont passé une journée à la ferme pour découvrir le monde agricole



À l'initiative de trois étudiants en deuxième année de BTS Productions animales, les élèves CE1-CE2 de l'école de Saint-M'Hervé ont découvert la ferme pédagogique des Prairies de la Chevrie, à Balazé, lundi 15 janvier 2024.

« Dans le cadre de notre Projet d'initiative et de communication (PIC), nous avons souhaité faire découvrir le monde agricole à une classe d'école primaire. Ce projet de groupe compte pour notre examen de BTS. Nous devons organiser un événement pour faire découvrir ou promouvoir le monde agricole ou para-agricole », expliquent Yanis, Victoria et Abdou, étudiants en deuxième année de BTS Productions animales.

Pour des questions de proximité, leur choix s'est porté sur l'école de Saint-M'Hervé et sur la ferme pédagogique des Prairies de la Chevrie, à Balazé. Le trio avait concocté, pour les écoliers, un après-midi articulé autour de quatre ateliers.

Oiseaux, céréales et abeilles

Avec Victoria, les enfants ont pu participer à un atelier pour fabriquer des boules de graisse et de graines, mais aussi apprendre à reconnaître quelques oiseaux de nos campagnes.

Abdou, lui, faisait découvrir la vie secrète de la mare : épuisette à la main, les écoliers ont pêché différents habitants de la mare et ont appris à les distinguer. Yanis, de son côté, avait choisi de faire présenter les fourrages et céréales qui nourrissent le bétail d'une manière sensorielle. Enfin, Sabrina SAUDRAIS, agricultrice sur l'exploitation, a expliqué le monde des abeilles autour d'une ruche.

Les enfants de CE1-CE2 ont eu le droit à un goûter avec du pain d'épices et un chocolat chaud préparé par les étudiants.

À l'école, on bouge !

Les CM en selle

Savoir rouler à vélo en toute sécurité : tel était l'objectif de l'intervention proposée par Vitré Communauté auprès des CM1 et CM2. Pendant trois jours, ils ont appris à être des cyclistes responsables : d'une part, en s'équipant d'un casque, d'un gilet jaune, d'un avertisseur sonore et de dispositifs d'éclairage ; d'autre part en respectant le code de la route. Après avoir effectué plusieurs parcours d'entraînement, l'ensemble des élèves a réalisé une sortie dans le bourg. Ils sont désormais prêts à arpenter les rues de la campagne vitréenne.



Les CM, le vent dans le dos

À l'automne, les élèves de CE2-CM1-CM2 ont découvert de nouvelles activités sportives. Tandis que les CE2 s'exerçaient au tir à l'arc



et à la course d'orientation, les CM naviguaient sur les flots. Sur le plan d'eau de Haute-Vilaine, ils ont appris à mettre leur embarcation à l'eau, manier le gouvernail et la voile en faisant du vent



un allié. Certains ont même expérimenté l'échouage... En somme, de vrais marins d'eau douce !

Rencontre sportive pour les élèves de Grande Section et de CP

Les 650 élèves de GS/CP des établissements catholiques du Pays de Vitré Nord (secteurs d'Argentré-du-Plessis, Châteaubourg et Vitré) ont participé à une journée sportive le mardi 11 juin au parc expo de Vitré.



L'objectif de cette journée était de proposer un temps fort de rencontre et de partage entre les élèves des divers établissements, en lien avec la thématique diocésaine de l'année « Il est bon pour des frères d'être ensemble et avec les Jeux Olympiques et Paralympiques qui ont eu lieu cet été à Paris ».



La journée a démarré avec un temps de célébration et s'est poursuivie de 5 ateliers qui ont impliqué les enfants de manières diverses (danse, œuvre artistique collective, jeux coopératifs...). C'était une très belle journée !

Activités Physiques Quotidiennes



Durant les mois de mars et avril, chaque semaine, tous les élèves de l'école ont bénéficié de séances d'Activités Physiques Quotidiennes avec l'intervention de deux coaches sportifs en formation. Chaque



classe a participé à différents jeux (jeu du bérêt, épervier...) et a appris plusieurs chorégraphies qui leur ont fait découvrir la zumba. On s'est bien dépensé !

À l'école, on célèbre !

L'heure de la retraite a sonné



Au 31 août 2024, après de nombreuses années au service de l'école, Gisèle a fait valoir ses droits à la retraite. Et même si une année scolaire semble courte, cela fait tout de même près de 4 234 jours de classe !

D'abord embauchée en qualité de « cantinière de l'école », Gisèle prépare de bons petits plats pour les enfants dans la petite cantine de l'ancienne école, puis à la salle Louis GRIMOUX. Nouveau défi sur la quantité mais la qualité est toujours là !



En 2008, Gisèle est nommée en qualité d'«ASEM», dans la classe de Véronique. Une collaboration qui dure donc depuis 17 ans.

Gisèle fait son métier avec beaucoup de plaisir. Elle accompagne les enfants avec une bienveillance de tous les instants, en étant toujours à leur écoute.

Elle aime leur apprendre à faire les lacets avec l'histoire du « petit lapin et de son terrier ». La classe lui doit aussi quelques plantations car on lui reconnaît la « main verte ». Les dernières semaines ont été agrémentées par les bouquets de fleurs confectionnés par les élèves : 1 semaine = 1 bouquet.

Les photos de classe étaient toujours égayées par ses p'tites fantaisies, c'est pourquoi, il était normal qu'elle finisse l'année déguisée.

Toujours partante pour fêter le départ des autres, c'était à notre tour, petits et grands, de célébrer le sien !

Prendre sa retraite, c'est entrer dans une seconde vie : Gisèle, nous souhaitons que celle-ci vous soit douce et colorée ! Belle retraite !



INSCRIPTIONS

Votre enfant est né en 2022 et vous souhaitez une rentrée pour septembre 2025, merci de prendre contact avant le 10 janvier avec Mme FOUCHET, cheffe d'établissement, à l'adresse suivante :

eco35.ste-anne.st-mherve@enseignement-catholique.bzh



Relais Petite Enfance Arc-en-ciel



Le Relais Petite enfance Arc-en-ciel (Châtillon-en-Vendelais, Balazé, Saint M'Hervé, Bréal-sous-Vitré, La Chapelle Erbrée, Montautour, Erbrée, Mondevert, Montreuil des Landes, Princé) pour un accueil chez un assistant maternel agréé.

A destination des professionnels de la petite enfance, parents et enfants de moins de 3 ans.

Toute l'actualité sur www.facebook.com/Relais-Petite-Enfance-Arc-en-ciel-107717087694123

Petit Rappel qu'est-ce que le Relais Petite Enfance ?

Le Relais est un lieu de ressource pour l'accueil des jeunes enfants et des professionnels de la petite enfance ;

- R : Rencontre
- E : Ecoute
- L : Lieu d'échange
- A : Animation
- I : Information
- S : Sensibilisation à l'éveil du jeune enfant.

Lieu de soutien, de conseils au quotidien pour l'accueil et le développement du jeune enfant :

POUR LES ASSISTANTS MATERNELS :

- + Etre mis en relation avec les familles
- + Avoir des renseignements sur votre statut de salarié du particulier employeur (droits et devoirs)
- + Etre informés sur vos possibilités de formation professionnelle continue
- + Perfectionner et développer vos connaissances et compétences
- + Rencontrer et échanger avec d'autres professionnels
- + Participer des temps collectifs d'éveil et de socialisation avec les enfants de moins de 6 ans que vous avez en accueil
- + Avoir la possibilité d'être accompagnés dans la relation avec votre employeur
 - Accompagnement au quotidien dans l'exercice de leur profession.
 - Professionnalisation par des formations continues, des soirées d'échanges de pratiques, des conférences

POUR LES PARENTS :

- + Etre informés sur les différents modes d'accueil de votre territoire Bénéficier d'un entretien individualisé pour cerner vos besoins d'accueil
- + Disposer des coordonnées des différents professionnels susceptibles d'accueillir votre enfant
- + Etre informés sur les démarches à effectuer en tant que particulier employeur (contrat, convention collective...)
- + Avoir la possibilité d'être accompagnés dans la relation avec l'assistant maternel ou la garde à domicile

- Accompagnement lors des soirées conférences, et les actions petites enfances proposées tout le long de l'année (Spectacle, matinées d'éveil durant les vacances scolaires...)

POUR LES FUTURS PROFESSIONNELS :

- + Etre informés sur les conditions d'accès aux métiers de la petite enfance (assistant maternel, garde d'enfants à domicile, éducateur de jeunes enfants, ATSEM, auxiliaire de puériculture, puéricultrice)

POUR LES ENFANTS :

- + Fréquenter le relais à l'occasion de temps collectifs de socialisation dans des locaux adaptés
- + Participer à des ateliers d'éveil (activités manuelles, éveil musical et corporel...)
- + Partager des temps festifs Bénéficier des ressources locales (médiathèque, ludothèque) et des actions passerelles (multi- accueil, accueils de loisirs, école maternelle...)

Contact et réservation :

Claire-Sophie Chérel
Animatrice du Relais Petite Enfance Arc-en-Ciel
10 rue de L'église
06.02.55.10.59 - rpe@chatillon-en-vendelais.fr

HORAIRES D'OUVERTURE

- + Ateliers d'éveil les mardis, jeudis et vendredis matin, une semaine sur deux (Châtillon-en-Vendelais, Erbrée, Balazé, Saint M'Hervé, Bréal-sous-Vitré, La Chapelle Erbrée)
- + Permanences téléphoniques: lundi, mardi, mercredi, jeudi de 14h à 17h
- + Rendez-vous en présentiel :
 - les mardis, mercredis de 14h à 17h
 - les jeudis de 14h à 19h
 - Un samedi par mois de 9h à 12h
- Au bureau à la médiathèque de Châtillon-en-Vendelais
- Dans la commune de votre choix ou un bureau sera réservé en mairie.
- A votre domicile

Actualité du RPE Jusqu'en décembre 2024 :

- + A destination des assistants maternels et des enfants :
 - Les ateliers d'éveil les jeudis matin de 9h45 à 11h15 à la Maison de l'enfance Marie Louis

Prochaines dates :

- Jeudi 21 novembre
- Jeudi 5 décembre
- Jeudi 19 décembre

+ A destination des assistants maternels :

- Séance de sophrologie de 20h à 21h30 le mardi 17 décembre à la Maison de l'enfance Marie Louis de Saint M'Hervé

+ A destination des assistants maternels, des enfants 0 à 3 ans et des parents :

- Bébés lecteurs
- Jeudi 21 novembre à la bibliothèque de Saint M'Hervé de 10h à 11h15 « Tout en musique »
- Spectacle et goûter de Noël :
- Vendredi 13 décembre « Le bal des Queniaos » à la salle des fêtes de Balazé à partir de 10 h
- Matinées portes ouvertes
- Samedi 18 janvier de 10h à 12h : Maison de l'enfance Marie Louis
- Samedi 15 mars de 10h à 12h : Centre de loisirs de Bréal-sous-Vitré

+ A destination des parents et assistants maternels :

- Soirée thématique « Langage et écran soutenir et prévenir » à partir de 19 h30 salle Schumann à Balazé



Accueil de loisirs « La Casaloustik »

La Casaloustik a repris sa vitesse de croisière des mercredis ; chaque journée apportant son lot de découverte. Nous noterons notamment la journée top chef où les enfants ont confectionné totalement leur repas mais aussi la journée où l'accueil s'est transformé en « Fort Boyard » permettant aux enfants de relever les défis des différentes salles et personnages.

affichées pour nous recevoir et la récolte a été fructueuse, évitant ainsi les nombreux sorts de chatouilles et blagues que les enfants avaient préparé. Nous tenions à tous vous remercier pour votre participation et accueil. Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine. Gardez l'œil sur les citrouilles ! ...



Les vacances automnales ont été sous le signe de la création et de l'étrange. La visite des sculpteurs de sons a permis aux enfants de découvrir des instruments créatifs et originaux.

Les habitants de Saint-M'Hervé ont pu accueillir les petits monstres et fantômes lors de notre quête des bonbons pour Halloween. De nombreuses citrouilles étaient



Nous voilà en chemin vers Noël et la fin d'année. C'est avec plaisir que nous accueillons les enfants de 7h30 à 18h30, tous les mercredis et du lundi au vendredi pendant les vacances scolaires.

Cette année le centre sera fermé du 23/12 au 27/12 durant les vacances de fin d'année.

Pour nous contacter : 07 50 34 99 45 ou 02 99 76 24 20, al.saintherve@famillesrurales.org

Haute Vilaine Volley-Ball



Saison 2023-2024

Effectif JEUNES :



+ Ecole de Volley M9/M7 - Encadrement : Chloé (Service civique)
7 plateaux (1 par mois, d'octobre à

avril), jeux de motricité + jeux d'opposition

+ M11 Mixte - Encadrement : Loëva
9 plateaux sur la saison, 1 équipe en M11 Honneur (pas de classement au niveau du 35)



+ M13 Mixte - Encadrée par Aurélie
9 plateaux sur la saison, équipe en Poule Cuivre : 5^{ème} aux finales Départementales à Saint M'Hervé le 13 avril 2024

+ M15 Féminin (à 4) - Encadrée par Chloé
1^{ère} de leur poule de championnat – 3^{ème} aux finales départementales

+ M15 Féminin (à 6) - Entente avec Saint Médard Torcé - Encadrée par Toy et Seb (Torcé)
Equipe en Championnat Excellence (plus haut niveau régional) : 1^{ère} de leur poule
Vice-Championnes aux finales Régionales à Bain de Bretagne le 1 juin 2024



+ M15 Masculin - Entente avec Les Bleuets Porte de Bretagne - Encadrée par Audrey (Les bleuets)
Equipe en Championnat Honneur : 1^{er} de leur poule 3^{ème} aux finales Régionales à Bain de Bretagne le 1 juin 2024

+ M18 Féminin - Encadrée par Toy
Equipe en Championnat Honneur : 1^{er} de leur poule Vice-Championnes aux finales Régionales à Brest le 2 juin 2024

+ M18 Masculin - Entente avec Les Bleuets - Encadrée par Christophe et Mathys (Les Bleuets)
Equipe en Championnat Performance : 2^{ème} de leur poule

Coupe de France :

Enorme performance de nos M15 féminines qui ont atteint le 7^{ème} tour !

La belle aventure s'est terminée à Gruissan (département de l'Aude à 900 Km), éliminée par l'équipe locale de Sartrouville (région parisienne). Beaucoup d'émotion à chaque tour passé à domicile comme en déplacement : Lannion, Laval, Nantes, Poitiers...



Coupe de Bretagne :

Dimanche 26 mai, les M18 masculins et les M18 féminines, ont participé pour la 1^{ère} fois ensemble aux finales de la Coupe de Bretagne à Guichen
Les filles finissent 4^{ème} et les garçons ont accroché remporté la médaille d'argent !!!



Championnes de France M15 UGSEL !

Bravo à la section Volley de Saint Marie qui a remporté pour la 2^{ème} année consécutive le titre de championnes de France !



Effectif SENIORS :

Départemental FEMININ -
Encadré par Antoine
Equipe championnat D2 : 1^{ère} de
la poule B
Vice-Championnes
Départementales (Défaite contre
Saint Grégoire 2 en finale)



Régionale FEMININ : 2^{ème}
de leur poule
Accession au
championnat
Pré-Nationale !

Régionale MASCULIN : 3^{ème} de leur poule.
Mixte Compet'lib – 2^{ème} de leur poule en 2^{ème} phase
Mixte HONNEUR – 2^{ème} de leur poule – Finaliste coupe
Challenge FSCF

Saison 2024-2025

Equipes JEUNES :

Horaires d'entraînement pour cette saison :

M7/M9/M11 : Le Jeudi de 17h00 à 18h00 avec Youen
MADEC (Vitré Co) et Anthéa

M13 /M15 : Le mardi 18h15 à 19h30 avec Youen et Anthéa
Le Jeudi de 17h00 à 18h00 avec Simon RAMARD
(Vitré Co), Anthéa et Toy

Tous les M18 masculin et féminin s'entraînent avec les
séniors

+ Catégories M7-M9-M11 :

Pas de regroupement avec d'autres clubs, on fonctionne
seul pour ces catégories.

Ecole de volley pour les M7 et M9

Championnat Honneur pour les M11 et les M9 confirmés -
Encadrement : Anthéa

+ Catégories M13 :

Entente avec Les Bleuets

2 équipes de garçons et 1 équipe de filles - Encadrement :
Les bleuets

+ Catégories M15 :

Féminines : 1 équipe à 6 - Encadrement : Toy

Masculins : 1 équipe à 6 - Entente avec Les Bleuets -
Encadrement : Audrey (Les Bleuets) + Louis (Service Civique)

+ Catégories M18 :

Féminines : 1 équipe à 6 -
Encadrement : Toy

Masculins : Entente
avec Les Bleuets -
Encadrement : Eric
(Bleuets) + Louis (Service
Civique)



Equipes SENIORS :

Horaires d'entraînements :

Le Mardi de 19h15 à 20h45 pour les féminines et 20h30
à 22h00 pour les masculins

Le vendredi de 20h00 à 22h00 pour les féminines et les
masculins (au Pertre)

Composition des équipes :

- + Une équipe Pré-Nationale Féminin
- + Une équipe Région Masculin
- + Une équipe Départemental Féminin
- + Une équipe Détente Compet'lib
- + Une équipe Détente FSCF



Service civique :

Pour cette nouvelle saison, nous accueillons 2 services civiques au sein du club :
Anthéa Monterrain et Louis Segretain.

Ils assisteront nos bénévoles jusqu'en juin.

**Voici les missions qui leur seront
confiées au cours de ses 8 mois :**

- + Participer à l'accueil, l'accompagnement et l'encadrement des jeunes
- + Participer aux événements sportifs du club (plateaux équipes jeunes, tournoi...)
- + Aider à structurer des actions auprès des scolaires
- + Participer au développement des activités périphériques de la structure (mise en place d'événements promotionnels ponctuels, manifestations diverses...)



Animations et manifestations du club :

- + Moules-frites en salle : 16 novembre 2024
- + Jambon en salle : 26 avril 2025
- + Tournoi 4x4 en salle: vendredi 7 février 2025
- + Tournoi 3x3 sur Herbe : 2^{ème} weekend de septembre
- + Paquets Cadeaux (Centre Leclerc Vitré) : mardi 24 décembre 2024
- + Galette des Rois (avec HVFC) : 25 janvier 2025
- + Participation aux actions de nos communes :
- Théâtre au village : (en Aout de cette année)
- Téléthon (fin novembre) et le l'Ultra Tour (1 ou 8 Juin 2025)



Renseignements :

Anthony MARIN (Toy)

2, allée des Tilleuls, Saint M'Hervé

02 99 76 70 11 ou 06 20 86 62 59

Site Internet : <https://www.hautevilainevolleyball35.com/>

Mail : hautevilainevolleyball35@gmail.com



Haute Vilaine Football Club

Saison 2023-2024

DIRIGEANTS		
EQUIPE A	EQUIPE B	VÉTÉRANS
Didier SÉGALEN	Quentin FAUCON Maxime CHAUVIN	Nicolas VETTER Cédric LÉVÊQUE

Cette saison 2023-2024 s'est soldée de la façon suivante :

- + **L'équipe vétérans** a terminé à la dernière position de son groupe. Par manque d'effectif, elle n'a pas pu participer à l'ensemble des rencontres. Les vétérans sont également venus renforcer l'effectif des seniors le dimanche. Merci à eux.
- + **L'équipe B** a réalisé une très belle saison en finissant 1^{ère} de la phase aller en D4 et accédant ainsi en D3 pour la phase retour. La 2^{ème} phase à l'étage supérieur à également une réussite en se soldant par une magnifique 4^{ème} place.
- + **L'équipe A** redécouvrait la D1 cette saison et le suspense fut à son comble puisqu'elle réalisa une très belle fin de saison lui permettant de se maintenir à la dernière journée à domicile, portée par ses supporters !

Bilan : une saison remplie d'émotions pour les seniors avec ce maintien in extrémis de l'équipe A et le très beau parcours de l'équipe B.

La saison s'est bien passée également pour nos jeunes qui viennent fouler nos pelouses avec toujours autant d'enthousiasme.

Petit rassemblement du foot animation pour la fin de saison.



Dernier entraînement des U11-U13 avec petit tournoi intra-club.



Les U11 puis les U10 sont également allés accompagner l'entrée des joueurs au Stade Rennais : un très bon souvenir pour eux !



Un petit clin d'œil à nos U14 A en entente avec la Vitréenne qui ont été éliminés aux portes de la finale de coupe 0-2 contre Bréal-Chavagne



Promis l'année prochaine l'ensemble des équipes jeunes seront photographiées 😊

Dans la vie du club, nous avons organisé notre traditionnelle soirée choucroute en mars avec une excellente ambiance et notre tournoi jeunes U11-U13 le jeudi de l'ascension mais l'évènement de l'année fut quand même la fête des 10 ans du club le 1^{er} juin dernier.

De nombreuses animations l'après-midi, un cocktail dînatoire, un concert en extérieur et une soirée en salle avec DJ ont rempli cette journée pour en faire une réussite !



Saison 2024-2025

Pour cette saison nous comptons plus de 160 licenciés répartis des plus jeunes aux seniors. Les effectifs sont stables, le plus compliqué est au niveau du bénévolat.

Les matchs aller de championnat de l'équipe A et B se disputent sur le terrain de La Chapelle-Erbrée
Les matchs retour se disputent sur le terrain de Saint M'Hervé

L'équipe A est dirigée par Emilien Louvel assisté par Didier Segalen

L'équipe B est dirigée par Alexis Perrin

L'équipe Vétéran ne repartira pas cette saison car l'effectif est trop juste. Nous espérons pouvoir la relancer très vite.



Les U7 et U9 entament leurs 1^{ers} plateaux et de nouveaux jeunes viennent encore garnir nos effectifs.

Les entraînements ont lieu à Saint M'Hervé ou Bourgon le vendredi soir ou samedi matin en fonction des plateaux (+ le mardi soir pour les U8-U9) – responsables Nicolas Samson et Mickaël Dufresne

Les U11 et U13 commencent par des brassages le samedi matin (Saint M'Hervé) ou après-midi (Bourgon) pour définir le niveau dans lequel ils vont évoluer ! Les entraînements sont le mercredi après-midi à la Chapelle ou Saint M'Hervé. responsables Gwen Savary et Noa Heulot

Les U14-U15-U16-U17 sont en entente avec La Vitreenne et Balazé, ils s'entraînent à Vitré 2 soirs par semaine et leurs matchs ont lieu le samedi après-midi ! référent Samuel Lancelot

Conclusion

Cette 11^{ème} saison du Haute Vilaine Fc marque l'arrivée en senior de nombreux jeunes qui ont fait toute leur formation au club : la boucle est bouclée !

Nous sommes également heureux de pouvoir compter un nouvel arbitre au club : Kevin Simon qui vient de finir sa formation. Avis aux amateurs !

Allez les noirs et blancs !!! Allez Hvfc !!!

Composition du bureau

PRÉSIDENT	TRÉSORIÈRE	SECRÉTAIRE	RESPONSABLE JEUNES
Yoann LOURY 06 87 19 34 92	Mélanie BALLUAIS	Margot GRIMOUX	Chloe BEAUDOUIN

HVFC sur la Toile :

<http://hautevilainefc.footeo.com/>

 demander à rejoindre le Groupe « Haute Vilaine FC »

 hautevilainefc

Bénévoles, Sponsors et Supporters :

Le Club veut remercier tous ses Bénévoles. Merci aux Supporters et aux Sponsors qui sont d'un réel soutien tout au long de l'année pour leurs encouragements et leurs manifestations diverses. Merci aux municipalités pour l'entretien des terrains !

Tennis club Haute-Vilaine et Cantache

Pour cette nouvelle saison tennistique 2024/2025, le tennis club Haute-Vilaine Cantache qui regroupe les clubs de Saint-M'Hervé, Val d'Izé, Montreuil-sous-Pérouse et Balazé, dispose d'un effectif de 50 adhérents.



Notre enseignante Isabelle Garrault dispense 10 heures de cours par semaine dont 5 cours adultes et 5 cours enfants.

Pour ceux qui seraient intéressés, il reste quelques places disponibles.

2 équipes hommes sont engagées dans le tournoi par équipe Seniors départementales.

L'une en division 1 et l'autre en division 3.

Une équipe féminine participe au championnat en division 3.

Un tournoi TMC du club a eu lieu ce samedi 9 novembre, Damien Roperch et Richard Semery se sont opposés en finale avec la victoire de ce dernier 6/2 6/1.

Samuel Lancelot : 06 16 26 86 65 - Bruno Lecot : 06 80 01 08 02

Bonnes fêtes de fin d'année à tous.



Les Dem'zells



L'association des Dem'zells a repris les cours le vendredi 6 septembre.

Début octobre, la répartition des groupes était définie, cette année 4 groupes sont présents :

+ Le groupe des Lilas



De gauche à droite et de haut en bas : Aylise, Orégane et Ophélie, Mia et Noélie, Océane et Ellina



+ Le groupe des Iris



De gauche à droite et de haut en bas :
En haut : Youwéna, Noémie et Capucine
Au milieu : Mélyne, Constance et Léa
En bas : Lilwenn, Lia et Clara

+ Le groupe des Jacinthes



En partant du tee shirt orange en bas à droite, vers la gauche : Manon F, Manon A, Eléna, Louise, Margaux, Maëlwenn, Lizie, Camille, Lénaig, Inès et Liza (absente : Maëlyne)

+ Le groupe des Tulipes



De gauche à droite : Eva, Maïwen, Liza, Marine, Julie, Aurélie, Constance, Manon A, Eve et Manon G.

Cette année, l'association a le plaisir de compter sur l'aide de Ellina et de Océane, 2 nouvelles animatrices.

+ Les animatrices



Ellina, Liza, Constance, Océane, Lia, Aurélie et Manon

L'assemblée générale a eu lieu le 27 septembre 2024, en présence de familles et adhérentes, le bureau reste inchangé par rapport à l'année précédente :

- + Karen, présidente
- + Céline, trésorière
- + Sandrine, secrétaire
- + Coline, coordinatrice des animatrices, des sorties et de la communication.

Voici le calendrier de l'année 2024/2025:

NOVEMBRE :

- + Téléthon de Saint M'Hervé organisé par le comité et la mairie. (23/11/2024)
- + Soirée cabaret à Val d'Izé. (30/11/2024)

JANVIER :

- + Animation à la MARPA de Luitré. (18/01/2025)

FÉVRIER :

- + Animation à la maison de retraite de Bais. (08/02/2025)

JUIN :

- + Animation au vide grenier de la Chapelle Erbrée (08/06/2025)

JUILLET :

- + Gala annuel à l'auditorium Mozart au centre culturel de Vitré (05/07/2025)

A ce jour d'autres sorties/animations sont en cours de validation, plus d'informations à venir sur nos réseaux et dans les prochains béruchots.

L'association des Dem'zells vous souhaite tous ses meilleurs vœux pour 2025.

Le bureau des Dem'zells.

Coordonnées

- Contact : 06.73.15.84.83
- Mail : les.demzells@gmail.com
- Instagram : demzells_35
- Facebook : Dem zells saint m'hervé

Club de l'Amitié

Le Club de l'Amitié a réalisé ses différentes manifestations prévues.

La bûche de Noël sera organisée le jeudi 19 décembre et le repas de fin d'année le samedi 14 décembre.

L'assemblée générale qui s'est déroulée le jeudi 18 janvier 2024 n'a pas apporté de changement au sein du conseil d'administration.

L'événement marquant de cette année a été la célébration du cinquantenaire du Club qui a eu lieu le samedi 12 octobre dernier en présence de 62 personnes.



La Présidente Colette SERRE a présenté l'historique du Club depuis sa création en 1974. A l'issue du repas, Pierre JAMAUX et Michel LEBRETON ont été décorés, Michelle BARBOT et Hélène GARY ont reçu un diplôme pour leur implication au sein du Club.



La marche nordique adaptée regroupe, tous les mardis sauf lors des vacances scolaires, entre 10 et 15 personnes. Si vous souhaitez marcher avec le groupe, vous pouvez vous inscrire auprès de Jean-Claude GENOUEL (0627510760). Pensez à apporter avec votre bulletin d'inscription, un certificat médical signé de votre médecin traitant.

Le foot en marchant est un atelier qui se développe. Plusieurs personnes se sont inscrites en 2024. Les joueuses y sont les bienvenues. Cette année, les équipes se rencontraient une fois par mois. En 2025, elles s'affronteront 2 fois par mois. Si vous êtes intéressé(e), vous pouvez adhérer à cet atelier auprès de Jean HERVAGULT (06 76 20 36 21).

Le Club mettra en place l'an prochain une nouvelle activité : le bowling. Pour les amateurs, le Club vous informera plus amplement par l'intermédiaire du Béruchot.

Le Club de l'Amitié recherche de nouveaux adhérents. Si vous êtes intéressé(e) par les différentes manifestations et ateliers proposés, inscrivez-vous auprès de Colette SERRE (06 31 27 53 56) ou de Danielle NOURRY (06 83 45 27 25).



Le Club participe au Téléthon sous la forme d'un don.

La cotisation de 2025 est fixée à 18 euros.

Vous trouverez ci-dessous les dates des manifestations prévues en 2025 :

- + le Gai Savoir le mercredi 26 février,
- + le pot-au-feu le samedi 15 mars,
- + le concours de belote le mardi 20 mai,
- + le concours de palets le mardi 3 juin,
- + le repas de fin d'année le samedi 13 décembre.

Les réunions du club ont lieu les premier et troisième jeudis de chaque mois et les sessions de l'Art Créatif le quatrième jeudi.

L'année 2024 se termine, vive 2025.

Gemouv 35 Secteur Vitré Est

La marche nordique est une activité de groupe motivé pour découvrir des circuits intéressants.



Accessible à tous, c'est un sport familial et convivial. Chaque séance se compose de :

- + Échauffements.
- + Renforcement musculaire, étirements et récupération.

- + Sollicite tous les muscles du corps, une meilleure respiration et oxygénation de l'organisme.
- + Fortification des os, renforce le bien-être physique et mental.

Rendez-vous de la Marche tous les mardis (9H15) place de l'église pour une durée d'environ 1h30 sauf pendant les vacances.



Encadré par 2 animateurs, tous les ans, un pique-nique est organisé en juin et un repas de fin d'année. Photo 3 Cette année le groupe de Marche Nordique a fêté, le 12 octobre, les 50 ans du Club de l'Amitié.

Contacts

Tél : 02.99.76.75.01 ou
02.99.76.70.04

U.N.C.

L'année 2024 a commencé par son Assemblée Générale le 27 janvier.

Le bureau est constitué de :

- + Joseph BÉNARD, Président ;
- + Henri MOREL, vice-président ;
- + Francis SIMON, trésorier ;
- + Didier LUCAS, trésorier adjoint ;
- + Dominique KERJOUAN, secrétaire ;
- + Gaston SORIN, secrétaire adjoint ;
- + Gérard BEAUDOUIN, porte-drapeau ;
- + Raymond BORDIER, Michel BLOT, Georges GADEBOIS, Pierre LANCELOT, membres.



Le 6 avril, marqua le retour de la traditionnelle choucroute.

Elle n'avait plus eu lieu depuis 2020 et les contraintes sanitaires, et elle était visiblement très attendue.

Avec environ 170 repas servis et une cinquantaine de plats emportés, la journée choucroute a été une très belle réussite.

Le 8 mai, remises de décorations de l'U.N.C. à Saint-M'Hervé

En présence de Monsieur Alain CORNÉE, premier adjoint au maire, de représentants, d'élus municipaux, de la gendarmerie et du corps des sapeurs-pompiers, des adhérents U.N.C. et de sympathisants, c'est au total une cinquantaine de personnes qui ont répondu présent à la commémoration la victoire de 1945.

Six adhérents ont été mis à l'honneur lors de la cérémonie au drapeau devant la mairie :

- + Pierre-Marie BEAUPÈRE a reçu la médaille du Djébel au même titre qu'Édouard MORICEAU, absent et excusé ;
- + Francis SIMON, trésorier depuis 1972, la médaille d'or du mérite de L'UNC ;
- + Dominique KERJOUAN, secrétaire, la médaille de bronze du mérite de L'UNC ;
- + Édouard MORICEAU a pu recevoir sa décoration à son domicile des mains du président et de quelques membres du bureau ;



Pierre-Marie Beaupère, Joseph Bénard, Francis Simon, Daniel Dinomais et Dominique Kerjouan



Henri Morel, président d'honneur et Joseph Bénard, président en exercice

+ Henri MOREL s'est vu remettre des mains du président Joseph BÉNARD le diplôme de président d'honneur de l'U.N.C. pour ses quinze années de bons et loyaux services à la présidence de la section de Saint-M'Hervé. Cette distinction départementale lui avait été

attribuée lors de l'assemblée générale de l'U.N.C. 35. Henri MOREL a ensuite lui-même remis à Joseph BÉNARD la médaille de vermeil du mérite de l'U.N.C.

+ Daniel DINOMAIS, accompagné de sa famille, a quant à lui reçu l'insigne et le diplôme d'honneur de porte-drapeau, pour avoir exercé cette mission pendant 45 années.

Le 3 juin, accueil du RAID VÉTÉRANS

Organisé par 4 associations d'anciens militaires d'active, ce raid pédestre faisait étape à Saint-M'Hervé au milieu d'un parcours de 637 km sur 24 jours. Cette marche était organisée pour récolter des fonds au profit d'anciens militaires victimes de syndromes post-traumatiques. Les participants ont été accueillis par la municipalité et la section UNC de Saint-M'Hervé, renforcées par celles de communes voisines.



Des marcheurs locaux s'étaient joints à eux pour les encourager !

Samedi 27 juillet : Repas d'été

Le samedi 27 juillet, la section U.N.C. de Saint-M'Hervé organisait son traditionnel repas d'été.

Cette année, le méchoui avait laissé la place à des grillades qui ont aussi été très appréciées par les convives.

Le repas a été suivi par des jeux dans une ambiance très conviviale, comme c'est toujours le cas lors de chaque évènement de l'U.N.C.

Le 11 novembre, commémoration de l'armistice de 1918

Comme le veut une tradition désormais bien ancrée, la commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918 s'est déroulée conjointement avec nos voisins et amis de Balazé.

Après la levée des couleurs devant la mairie de Saint-M'Hervé, c'est devant le monument aux morts qu'une foule importante s'est mobilisée, en présence des maires et d'élus des deux communes, de militaires et de nombreux sapeurs-pompiers.

Ce fut une très belle cérémonie d'hommages empreinte d'une grande solennité.

Le traditionnel banquet a ensuite réuni les participants au restaurant « La belle Étoile » dans une joyeuse ambiance.



La prochaine **Assemblée Générale** de la section U.N.C. aura lieu le dernier samedi de janvier 2025, c'est-à-dire le 25, à la salle Saint-Éloi.

Art floral « Orchidée 35 »

Le bureau :

Présidente : Edith Tropée

Trésorière : Josiane Rimbault

Secrétaire : Sylvie Tessier

Membres : Cathy Barrau, Gaby Bénard, Catherine Blot, Marie-Annick Gardan, Nicole Genouel, Marie-Jo Hory, Michelle Lancelot, Christiane Lebreton, Michelle Oger, Sylvie Lucas, Marie-Jo Vallier

Nous nous réunissons tous les mois à la salle Saint-Eloi. Nous sommes 8 groupes d'une douzaine de personnes.

Dimanche 5 mai 2024

Tartines d'Artistes : 7 compositions ont été réalisées pour la tombola des tartines d'artistes.



Vendredi 21 juin 2024

Nous étions 44 adhérentes à partager ce repas d'été au restaurant « La belle Etoile »

A la fin du repas, les compositions qui étaient sur les tables ont été gagnées par 10 adhérentes : De gauche à droite : Catherine Lechable, Gisèle Pichot, Marie-Claude Bignon, Sylvie Jehannin, Eliane Guilleron, Martine Gautier, Odile Cornée, Marie-Jo Vallier, Colette Hériault



Vendredi 28 juin 2024

Cours collectif : de magnifiques compositions ont été réalisées par les adhérentes



Vendredi 11 Octobre 2024



C'est avec un peu de retard et la complicité de son mari et de quelques adhérentes que nous sommes allées souhaiter un joyeux anniversaire en surprise à Josette Beaudouin qui a eu 80 ans le 27 Avril. Elle est adhérente à l'art Floral depuis de nombreuses années.

Samedi 12 Octobre 2024



Nous avons organisé une sortie à Terrabotanica. Cette période a été choisie en rapport à l'exposition que nous avons faite en 2023 sur le thème de l'automne. Le soleil nous a accompagné toute la journée. Le parc était très coloré par les courges et citrouilles de toutes formes ainsi que les fleurs de toutes les couleurs... La matinée nous avons eu une visite guidée suivie d'un repas et l'après-midi libre.

Dimanche 20 Octobre 2023



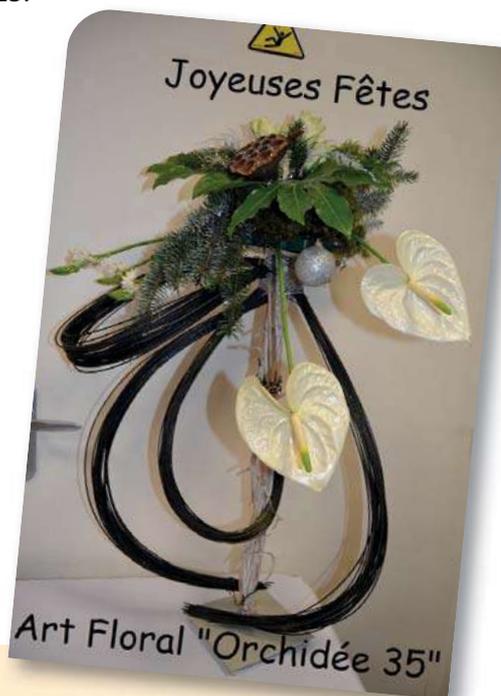
Pour le repas du CCAS, nous avons préparé une composition pour la doyenne présente au repas : Mme Maria FRIN.

Les 12 centres de tables mis en décoration à l'occasion du repas ont été gagnés en fin de journée.

La cotisation annuelle est de 48.00 €

Si vous êtes intéressé(e), vous pouvez vous inscrire auprès d'Edith TROPEE au 06.33.56.92.15

Toutes les adhérentes et le bureau de l'Art Floral vous souhaitent de passer d'agréables fêtes de fin d'année et vous présentent tous leurs vœux de Bonne et Heureuse Année 2025.



Planning 2025 Art Floral « Orchidée 35 »

Groupe 1 – 2 – 3 – 4	Groupe 5	Groupe 6 – 7 – 8
Vendredi 10 h – 13 h 30 – 15 h 30 – 20 h 30	Judi 20 h 30	Vendredi 10 h - 13 h 30 – 15 H 30 -
Semaine paire	Semaine impaire	Semaine impaire
Vendredi 24 Janvier	Judi 30 Janvier	Vendredi 31 Janvier
Exceptionnellement le cours du Groupe 4 aura lieu le Jeudi 23 Janvier		
Vendredi 21 Février	Judi 27 Février	Vendredi 28 Février
Assemblée Générale Vendredi 14 mars à 14 30 Salle Saint Eloi		
Vendredi 21 Mars	Judi 27 Mars	Vendredi 28 Mars
Vendredi 18 Avril	Judi 24 Avril	Vendredi 25 Avril
Vendredi 16 Mai	Judi 15 Mai	Vendredi 23 Mai
Vendredi 20 juin à 19 h 30 :		
Repas d'été « Restaurant la Belle Etoile » Saint M'Hervé		
Vendredi 27 juin à 20 h 30		
Cours collectif (salle polyvalente)		
Vendredi 19 Septembre	Judi 25 Septembre	Vendredi 26 Septembre
Vendredi 31 Octobre	Judi 23 Octobre	Vendredi 24 Octobre
Vendredi 28 Novembre	Judi 20 Novembre	Vendredi 21 Novembre
La date du cours de décembre reste à déterminer		
Les cours ont lieu à la Salle Saint Eloi (près de l'église)		

Amicale des paletistes

Cette année, l'assemblée générale s'est déroulée le vendredi 26 janvier avec de nouveaux membres ;



L'année 2024 était une année de changement au sein du club :

Avec le tiers sortant :

- + Jean-Louis Tropée
- + Joseph Bénard
- + Jérôme Bellier

Nous remercions Jean-Louis pour ses 10 années passées au sein du club.



Réélus Joseph et Jérôme et sont entrés dans l'association Wilfried Neveu et Damien Lefort.



Samedi 20 avril, notre concours de printemps a réuni 14 équipes.



4/12 gagnants : Aurélien et Philippe Bilheude contre Wilfried Neveu et Damien Lefort.



3/12 gagnants : Samuel Lancelot et Sylvain Scanviou contre Jérôme Bellier et Loïc Breton.



2/12 gagnants : Romain Drouyé et Maël Rondeau contre Jean-Louis Tropée et Alain Deschamp.



Notre équipe féminine : Emilie Dinomais et Delphine Lefort.



L'équipe d'enfants : Louis Lefort et Titouann Sorin.



Samedi 28 septembre : concours d'automne avec 43 équipes.



4/12 gagnants : Philippe et Aurélien Bilheude contre William Bénard et Nathan Lerétrif.



3/12 gagnants : Damien Lefort et Wilfried Neveu contre Joseph Bénard et Mickaël Tropée.



2/12 gagnants : Laurent Poulard et Eric Messé contre Delphine Lefort et Emilie Dinomais.



Notre concours a été accompagné d'équipes féminines.



Nous remercions les personnes qui nous ont accompagnées pour clôturer cette belle journée.



Leur générosité n'a pas manqué à notre appel, nous remercions :

- + Restaurant Adeux Christophe
- + Garage Coquemont Stéphane
- + Ets Seyeux
- + SARL Gevrin Olivier
- + Carreleur Mongodin Freddy
- + Coiffeuse Mixte Gaëlle (A l'Hair Breizh)
- + Coiffeuse Mixte Manuella (Style et zen)
- + Pépinières Holder Théophile

Toujours fidèles à nos côtés, nous remercions les Paletistes, nos bénévoles et nos conjoints



Nous avons retrouvé à la fin du concours de septembre un jeu de palets complet, la personne concernée peut joindre Jérôme Gautier au 06.15.01.28.26.

Calendrier 2025 :

- + Assemblée Générale vendredi 31 janvier à 20h salle St Eloi
- + Concours de printemps samedi 26 avril salle des sports

- + Concours d'automne samedi 27 septembre inscriptions 13h15 salle des sports suivi d'un buffet campagnard.

Tous les membres du bureau, vous souhaitent une très belle année 2025 ADP



Rando Hervéenne

Randonner c'est un loisir mais aussi une passion et un bon moyen de conserver une bonne forme physique avec sa famille, ses amis et de faire également de belles rencontres avec de nouveaux marcheurs.

L'année 2024 s'achève sur des notes positives avec un nombre de randonneurs en nette progression. Le renouvellement de notre bureau avec l'arrivée de trois nouveaux membres au sein de notre association a été validé à l'unanimité (Assemblée Générale du 7 Octobre 2024).

Un accent tout particulier a été mis sur la sécurité lors des sorties pédestres. Merci aux participants qui sont de plus en plus à l'écoute des encadrants pour les consignes données avant chaque départ.

Restons tous vigilants pour le bien-être de tous.

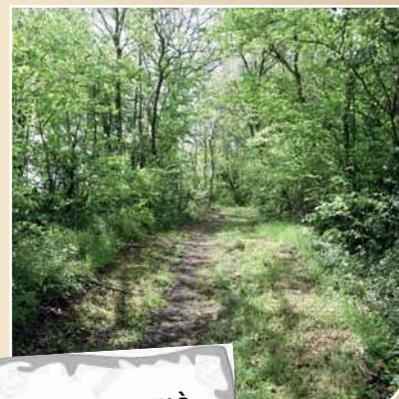
Nous sommes heureux de vous accueillir chaque lundi pour un parcours de 6/7 km et 8/9 km en fonction de vos capacités et ce sur le parking de la mairie de notre commune pour assurer un covoiturage.

Le deuxième lundi de chaque mois un goûter est organisé par « La Rando Hervéenne » moyennant la somme de 2€ par personne afin de reprendre des forces après votre randonnée.

Le Président **Gérard BEAUDOUIN** et les membres du bureau vous souhaitent de passer d'agréables fêtes de fin d'année avec le plaisir de vous voir en 2025. A l'année prochaine.

Contact

Gérard BEAUDOUIN
06.17.61.56.57



Gymnastique Entretien et Loisirs

Bilan de la saison 2023 - 2024

Nombre d'adhérents: 87

Nouvelle coach sportive : après une année passée avec Morgane où elle s'est très bien intégrée aux différents cours,

La nouvelle saison a débuté le lundi 2 septembre 2024, différents cours sont proposés chaque semaine animés par Morgane, possibilité de venir découvrir et de s'inscrire en cours d'année.

Toute nouvelle personne adhérente devra fournir un certificat médical avec l'inscription (renouvelable tous les 3 ans) *(j'ai passé la phrase au singulier)

Nos activités

Proposition de 5 cours par semaine pour adultes à partir de 15 ans.

Créneaux et tarifs:

		Adultes (à partir de 15 ans)	Tous Ages
Lundi	19h30 - 20h30	Step	
Lundi	20h30 - 21h30	Gym /fitness	
Mercredi	19h30 - 20h30	Cardio	
Mercredi	20h30 - 21h30	Gym/fitness	
Jeudi	09h45 - 10h45		Gym douce
Tarifs		110 €	80 €

Date à retenir : Assemblée Générale le vendredi 24 janvier à 20h30 à la salle St-Eloi et pour clôturer une galette des rois vous sera offerte (sur inscription).

Membres du Bureau :

Jacqueline BEAUDOUIN (Présidente)
Rolande AMIOT (Vice-Présidente)
Lydie TEMPLIER (Trésorière)
Marie-Noëlle MAHIER (membre)
Maryline MARTIN (membre)
Morgane LEBRETON (coach sportif)

Les membres du bureau vous souhaitent tous leurs meilleurs vœux pour l'année 2025

Contacts :

Jacqueline BEAUDOUIN - 02 99 76 72 67
Rolande AMIOT - 06 77 31 77 47
Mail : gymsmh35@gmail.com



Sapeurs pompiers

Bilan de l'année 2024

Le centre d'incendie et de secours de Saint-M'Hervé compte actuellement 20 sapeurs-pompiers. Au cours des 12 derniers mois, nous avons réalisé 124 interventions.

- + 76 secours à personnes
- + 17 accidents de la route
- + 7 incendies
- + 5 opérations diverses

Répartition géographique

- + 31 Saint-M'Hervé
- + 51 Châtillon-en-Vendelais
- + 22 Bourgon
- + 6 Montautour
- + 3 Princé
- + 3 Balazé
- + 8 Secteur 2^{ème} appel

Le poste avancé de Châtillon-en-Vendelais compte 10 sapeurs-pompiers, sur cette même période ils ont réalisé 87 interventions (uniquement du secours à personnes).

Nouvelle recrue

Depuis le 1^{er} juillet, Enora FÉVRIER et Marin GUYARD ont intégré le centre de secours en validant leurs brevets après 3 années de JSP (jeunes sapeurs pompiers).

Décoration

Lors de la cérémonie de Sainte Barbe, Anthony GENOUEL a reçu la médaille d'honneur des sapeurs-pompiers échelon argent pour ses 20 années de service.

Avancements

- + Romain DROUYÉ et Samuel MARIN ont été nommés adjudants
- + Benjamin LUCAS a été nommé sergent
- + Quentin EDARD a été nommé caporal
- + Jonathan DONVAL, Marin GUYARD et Enora FEVRIER ont été nommés 1^{ère} classe

Au mois de septembre, en collaboration avec la municipalité, une formation premiers secours a été organisée au centre de secours. Des bénévoles des associations de la commune ont pu y participer et ont obtenu leur PSC1.

Recrutement

Être sapeur-pompier volontaire dans votre commune, y avez-vous déjà pensé ?

Les sapeurs-pompiers volontaires sont des femmes ou des hommes qui, en marge de leur activité professionnelle ou de leurs études, s'investissent pour porter secours. Ils sont formés aux diverses missions assurées par les sapeurs-pompiers et interviennent systématiquement dans une équipe encadrée.

En fonction de leurs disponibilités, ils assurent des astreintes ou gardes au sein du centre de secours de Saint-M'Hervé.

Alors si vous avez entre 18 et 45 ans, rejoignez-nous et participez au maintien des secours de proximité sur votre commune. Soyez volontaire, on compte sur vous !

**VOUS AVEZ BESOIN DE NOUS,
NOUS AVONS BESOIN DE VOUS !!!**

Contactez-nous ou posez-nous
vos questions :

☎ 06.98.82.27.34

📘 Sapeurs-pompiers Saint-M'Hervé



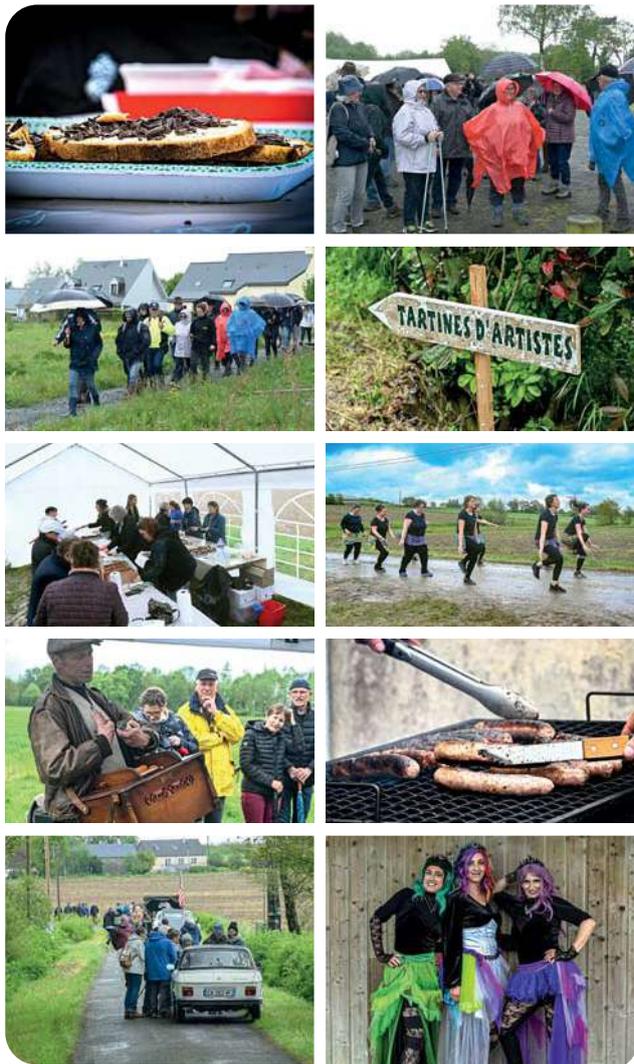
Comité des Fêtes

2024 : Une PLUIE... d'événements !

En 27 ans, ce n'est pas arrivé souvent : le soleil ne s'est pas invité à notre 27^{ème} édition des TARTINES D'ARTISTES. Malgré cette météo peu motivante, près de 500 irréduc- tibles marcheurs ont bravé les éléments, pour le plus grand bonheur des artistes, exposants... Et bien sûr pour le nôtre !

À la clé : un parcours totalement inédit qui, par ses conteurs, artistes et chanteurs, a transporté nos coura- geux randonneurs bien au-delà des 7 kilomètres de la boucle.

MERCI à vous, fidèles de la première heure ou randon- neurs occasionnels. Votre présence illustre à quel point ce rendez-vous est attendu et apprécié. MERCI égale- ment aux bénévoles qui, comme chaque année, n'ont pas manqué.



Après avoir généreusement œuvré à la réussite de nos TARTINES, c'est dans une ambiance festive et détendue que membres, bénévoles et contributeurs se sont retrouvés le 7 juin lors de la soirée de remerciements ! Il fallait bien cela pour récupérer un peu... Car au Comité, cette rentrée 2024 démarrait sur les chapeaux de roue ! En effet, les « CLASSES 4 » ont rencontré un très vif succès avec plus de 160 personnes attablées à la salle Louis GRIMOUX, toutes plus ravies les unes que les autres de se retrouver pour célébrer leur décennie supplémentaire.

L'autre temps fort de cette rentrée fut indéniablement l'Assemblée Générale qui s'est déroulée le 11 octobre. Après quelques années de dévouement, plusieurs membres actifs ont souhaité passer la main. MERCI à Marie DAVY, Chloé PÉNINGUEL, Hélène NAUDOT, Jérôme GUÉNARD, Guillaume BRILLET et Ilan DZIRI. Nous remercions aussi vivement Sophie BRÉHIN pour ses années d'implication au bureau, et notamment dans l'organisation des Classes.

Sans vous tous et votre énergie, le Comité ne serait certai- nement pas ce qu'il est aujourd'hui. D'autres, tout en restant membres, ont émis le souhait de lever le pied en quittant le bureau. MERCI à Mireille NEVEU et Sébastien PITOIS pour votre implication sans limite ! Notre joyeuse équipe s'est ainsi retrouvée en nombre insuffisant pour assurer sereinement l'organisation de toutes ces manifestations qui vous tiennent à cœur : Tartines, Classes, Marché de l'Avent, soutien aux événe- ments festifs des associations communales, jumelage... Début octobre, l'heure était au recrutement !!! C'est dans ce contexte que nous ont rejoints :

- + Marie-Thérèse BORDIER
- + Raymond BORDIER
- + Kenzo BRUN
- + Edwige DENISE
- + Stéphane DENISE
- + Véronique OLIVIER
- + Joséphine PINSARD
- + Marlène POULARD
- + Monique POULARD
- + Élodie SMESSAERT
- + Hervé VITE



Merci à eux également, pour leur engagement et pour la fraîcheur qu'ils vont sans nul doute apporter au Comité des Fêtes.

Parmi celles et ceux sur qui nous pouvons compter, nous souhaitons enfin adresser un clin d'œil tout particulier aux artisans, entreprises, sponsors... MERCI à eux pour leurs soutiens, tant financiers que logistiques.

L'équipe à peine en place, que le MARCHÉ DE L'AVENT était déjà dans tous les esprits ! Grâce à un travail collégial et efficace, c'est dans une ambiance joyeuse et festive qu'il s'est ouvert le dimanche 24 novembre. Cette année, ce sont près de 45 artisans, producteurs ou commerçants locaux qui vous proposaient fièrement leurs produits, services ou créations.

Que cela nous a fait plaisir de pouvoir vous proposer ce moment, aux côtés du TÉLÉTHON organisé par la municipalité ! Merci à vous tous, visiteurs, bénévoles, pour la réussite de ce week-end. Voir les petits et les grands heureux, voir toute cette vie qui perdure dans notre petite commune, c'est tout ce qui nous motive ! Et parce que le Comité des Fêtes s'active jusqu'au bout de l'année, nous étions présents pour tenir la buvette du concert de Gospel le 20 décembre.



Après cette fin d'année 2024 ponctuée de questionnements et d'incertitudes, place à 2025 ! Nous avons hâte de tous vous retrouver lors de nos traditionnels rendez-vous.

D'ici là, passez tous d'excellentes fêtes de fin d'année !





Classes de St M'Hervé 2024

MAIGNAN

ELISABETH BRUN ET LE CONSEIL MUNICIPAL VOUS CONVIENT À LA

CEREMONIE DES VOEUX DU MAIRE

10 JANVIER

19 H 30

SALLE LOUIS GRIMOUX



RÉPONSE SOUHAITÉE POUR LE 15 DECEMBRE 2024 - 02/99/76/70/01 - COMPTABILITE.COMMUNICATION@SAINTMHERVE.FR